N° 60 – JUILLET 2018

Info 12

***Président** : Chef d'escadrons Paul Lemaire*
12 Rue de La Chapelle - 02110 Bohain-en-Vermandois
Tél. : 03.23.07.06.02 – Courriel : lp68@hotmail.fr

***Vice Président** : M. Michel Stirnemann*
3 Rue Crussy – 08200 Sedan
Tél. : 06.07.95.51.13 – Courriel : michelstirneman348@gmail.com

Secrétaire :
B/C GILLET Philippe
13 Rue de Charme – 08140 Pouru Saint Rémy
Tél. : 03.24.29.46.01
E-mail : gilletphil08@wanadoo.fr
Secrétaire adjointe :
Madame Catherine Zanette

Trésorier :
MDL/C ZANETTE Claude
19 rue de la Pennessière – 08200 Wadelincourt
Tél. : 03.24.29.65.51
E-mail : catherine.zanette@wanadoo.fr

SOMMAIRE

1 LE MOT DU PRESIDENT

2 LE PASSE DU 12

Historique du 12ème Régiment de Chasseurs – Campagne 1914-1918.

3 ACTIVITES

3.1 – Activités passées :
31.1 – Réunion annuelle et assemblée générale du 13 mai 2018.
31.2 – Cérémonies en pays de Caux.
3.2 – Activités futures :
32.1 – L'assemblée générale en 2019.
32.2 – Le 12.12 à Paris.
32.3 – Le 12.12 à Saumur.
32.4 – Le 12.12 à Saumur.

4 INFORMATIONS DIVERSES

4.1 – Nouvelles de l'UNABCC.
4.2 – F.C.C.A.
4.3 – U.N.A.C.A.
4.4 – Nouvelles de Sedan et des Ardennes.
4.5 – Relations avec nos amis canadiens.
4.6 – Le saviez-vous ?
4.7 – Documents.
4.8 – Le mot du trésorier.

5 NOUVELLES DES CAMARADES

5.1 – Nouvelles adhésions.
5.2 – Changements d'adresse.
5.3 – Nos joies
5.4 – Nos peines.
5.5 – Nouvelles des uns et des autres.

Photo couverture : Général Bruno Gardey de Soos.

1 - LE MOT DU PRESIDENT

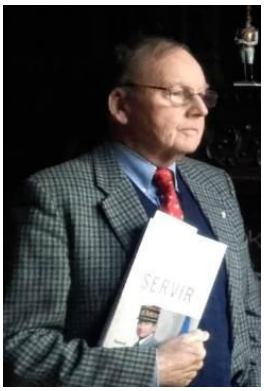

Chers amis,

Le général Bruno Gardey de Soos nous a quitté le 12 février 2018. Chef de Corps de 1982 à 1984, il avait eu la tâche pénible et émouvante au cours d'une magnifique prise d'Armes sous les murs du château de Sedan, de remettre l'étendard de ce glorieux régiment au général de Montaudouin commandant alors la 6ème Région Militaire qui venait au nom du gouvernement, prononcer la dissolution du 12ème Régiment de Chasseurs …

Le colonel de Soos, malgré la perspective de la dissolution qui hantait les esprits des officiers et chasseurs a su par son action, maintenir l'excellent état d'esprit, l'entraînement physique, l'instruction, la cohésion et la haute capacité opérationnelle de son régiment.

Très fidèle à l'amicale, homme de foi, ses obsèques nous donnèrent l'occasion de lui rendre un hommage émouvant en l'église comble de Dormes dans la Nièvre le 17 février. Il repose dans le petit cimetière de Tannay, commune dont il était maire.

Notre assemblée générale s'est déroulée à Besançon en Franche-Comté si chère à notre ancien Chef de Corps et président de l'amicale, le général de Sury. Nous n'avons pas manqué d'aller nous incliner quelques instants au pied de sa tombe entourée de nombreux porte-drapeaux dans le petit cimetière de Passonfontaine.

Je tiens à remercier chaleureusement le lieutenant-colonel Jean-François Rebiffé, délégué régional Bourgogne Franche-Comté – UNABCC qui nous a apporté une aide précieuse pour organier nos deux jours bisontins.

Le 9 juin, nous étions en Normandie, dans le beau pays de Caux à Saint-Valery-en-Caux et à Ermenouville pour commémorer le 78ème anniversaire des combats. Encore merci à notre fidèle et dévoué et généreux camarade Raphaël Distante toujours disponible, pour mettre au point ces manifestations patriotiques.

Je tiens également à remercier chaleureusement le maréchal des logis chef Gérard Scotto, président de l'Union Nationale des Anciens Chasseurs d'Afrique, qui vient fidèlement à la plupart de nos manifestations.

En 2019, notre assemblée générale se tiendra à Sedan le 28 avril.

Je tiens dès maintenant à attirer votre attention sur un anniversaire très important pour le 12ème Chasseurs. 2020 sera le 80ème anniversaire des combats de Saint-Valery. Les manifestations prendront à cette occasion une grande importance, avec vraisemblablement la participation de nombreux britanniques.

La Fédération des Chasseurs et Chasseurs d'Afrique ainsi que l'UNACA (Union Nationale des Anciens Chasseurs d'Afrique), nous feront l'honneur d'être présentes. Il conviendra donc que les anciens du 12 viennent en nombre. Nous tiendrons d'ailleurs notre assemblée générale à cette occasion.

Je demande donc aux adhérents, aux non adhérents mais anciens du 12, aux sympathisants de venir en nombre.

Les 12.12 se tiendront comme d'habitude, ils feront l'objet d'une lettre circulaire. Je vous prie de répondre dans les délais fixés.

Je compte sur vous, je vous en remercie.

Un bel été à toutes et tous.

Et par Saint Georges …..... Vive la Cavalerie
et par Murat …..... Vive le 12ème !
Chef d'escadrons Paul Lemaire

2 - LE PASSE DU 12

Historique du 12ème Régiment de Chasseurs

(Suite)

Deuxième escadron
1917 – 1918

Le 23 décembre 1916, le 2ème escadron, qui était employé au service de la circulation dans la Somme depuis le 23 septembre 1916, quitte Vaux pour se rendre par étapes à Châtillon-sur-Marne, où il arrive le 3 janvier 1917 et cantonne jusqu'au 15 janvier.

Le 23 janvier, il vient cantonner à Loupeigne (Aisne) et le 1er février à Muret-les-Crouttes.

Les périodes de stationnement sont consacrées à l'instruction. Du 28 février au 8 mars 1917, l'escadron, stationné à Braine, est affecté à la surveillance de la circulation.

Le 10 mars, en exécution d'un ordre du général commandant la VIème Armée, le 2ème escadron du 12ème Chasseurs reçoit du 6ème Corps l'ordre de rejoindre la 56ème division d'infanterie, à laquelle il est affecté comme escadron divisionnaire.

Il se porte par Hartennes, Taux et Largny à Saint-Sauveur, village situé aux lisières de la forêt de Compiègne ; il est chargé d'assurer la garde extérieure du camp de Champlieu où, à l'abri des couverts de la forêt, évoluent des chars d'assaut.

Le 23 mars, il quitte Saint-Sauveur pour gagner, par les Crouttes et Ambrief, le village de Villeblain (Aisne), situé à une dizaine de kilomètres au sud-est de Soissons.

Offensive du 16 avril 1917

A Villeblain, l'escadron reçoit les ordres pour la prochaine offensive à laquelle la 56ème division doit participer.

Le premier objectif de l'attaque est le fameux plateau du Chemin-des-Dames, qui forme à quatre ou cinq kilomètres au nord de l'Aisne une longue arête orientée de l'ouest à l'est, vers laquelle s'élèvent, partant du fond de la vallée, une série de pentes boisées excessivement abruptes.

La tâche qui incombe à la division est particulièrement dure.

Partant du fond même de la vallée de l'Aisne, des tranchées qui, de la ferme de Metz (800 m à l'ouest de Moussy), s'en vont vers Soupir, elle doit marcher vers le nord-ouest.

Le jour de l'offensive est fixé au 16 avril, 6 heures du matin. Dans la nuit du 14 au 15, l'escadron quitte Villeblain et vient bivouaquer au sud de l'Aisne, dans le bois du Moulin-de-Bas, près le village de Dhuizel.

Le 16, à 6 heures du matin, l'offensive se déclenche ; l'escadron, qui doit passer à la ferme de Metz vers 09 h 30, quitte son bivouac à 06 h 15, passe le canal et l'Aisne à Pont-Arcy, puis le canal de l'Oise à l'Aisne au sud de Moissy et vient se rassembler à 9 heures au pied de l'éperon de Moussy, à 600 mètres en arrière de la ferme de Metz.

Dans la journée, l'escadron reçoit l'ordre de repasser au sud de l'Aisne et rentre à son bivouac du Moulin-le-Bas, n'ayant eu qu'un blessé, le brigadier Sollier, atteint d'une balle de mitrailleuse près de Moussy.

L'attaque reprise les jours suivants permet de s'emparer des pentes boisées de Bovette, du village de Braye-en-Laonnois, de déboucher sur le plateau de la Croix-sur-Tête et de prendre pied

sur celui du Chemin-des-Dames, où elle est définitive -ment arrêtée. L'escadron est alors chargé de rechercher sur le champ de bataille les cadavres qu'il enterre dans un cimetière aménagé au pied de la Bovette. Durant ce travail, le chasseur Gervaise se brise le poignet en faisant une chute dans une tranchée.

Le 16 mai, l'escadron quitte le bivouac du Moulin-le-Bas et vient cantonner à Cerseuil (Aisne). Il détache au service de la circulation le 3ème puis le 1er peloton, à Braine.

Le 25, le 2ème peloton, à son tour, va assurer le même service au pont de Vailly-sur-Aisne (où le lieutenant de Lescure est blessé par un obus tombé sur son abri), puis va bivouaquer le 27 près de Brenelle (Aisne).

Le 2 juin, l'escadron se rassemble à Septmonts et Villeblain (Aisne), et de là se porte, par Norroy-sur-Ourcq et Champigny, à Pézarches (Seine et Marne), dans la région de Coulommiers, où la 56ème division d'infanterie est rassemblée, prête à être embarquée.

Le 6 juin, à 10 heures, l'escadron embarque à Fontenay-Trésigny (Seine et Marne).

Le 7, à 15 heures, l'escadron débarque dans les Vosges, à Laveline-devant-Bruyères et va cantonner à Laveline-du-Houx, où il reste jusqu'au 17, mettant ses hommes à la disposition des cultivateurs pour la fenaison.

Secteur d'Alsace

La 56ème division relève en Alsace la 52ème division.

Le 18 juin, l'escadron quitte Laveline-sur-Houx, remontant par la haute vallée de la Moselle le versant ouest des Vosges. Il vient cantonner le 18 à Bas-Rupt, le 19 à Ramonchamp, le 30 à Bussang.

C'est au col de Bussang que se trouvait la frontière depuis 1870. La grande route de Bâle le traverse par un tunnel ; elle redescend ensuite par Urbes vers la vallée de la Thur qui, par Saint-Amarin et Thann, vient déboucher dans la grande plaine d'Alsace, en face de Mulhouse.

Le 26 juin, l'escadron franchit le col de Bussang et pénètre dans l'Alsace reconquise ; il cantonne à Storkenshon (Haut-Rhin).

Un détachement, comprenant 1 officier, 3 sous-officiers, 5 brigadiers et 37 hommes, relève aux tranchées un détachement de même effectif du 14ème Chasseurs. L'escadron vient stationner à Urbes (Haut-Rhin), le 27 juin.

Les lignes allemandes qui, au débouché de la vallée de la Thur, passent entre Vieux-Thann et Cernay, remontent ensuite vers le nord, escaladant les derniers sommets est des Vosges, par l'Hartmannswillerkopf, Rimbach, à l'est du Ballon de Guebwiller, les abords est de Sondernach et de Metzeral, dans la vallée de la Fecht.

Le terrain est excessivement difficile et escarpé, les pentes couvertes de bois de sapins ; les lignes continues sont impossibles. La zone neutre est parfois considérable, nécessitant une grande activité de patrouilles.

Le détachement de l'escadron stationnant en trois groupes de quinze hommes à proximité des lignes, au camp Bresson (pente est du Ballon de Guebwiller) au Gerbier et près de Felsenbach, est spécialement chargé du service des patrouilles. Ce sont des patrouilles entre les réseaux français et allemands, distants en certains points de 800 mètres, en d'autres de 3 à 4 kilomètres. L'objectif est déterminé : reconnaître Belchenhutte – Iglashutte – le réseau allemand en un point donné – le cours de la Wasserstube, du Klatterbach, le chemin de bois de Felsenbach-Radelen.

Des embuscades, d'une durée variable de deux heures à douze heures, sont placées à la suite de bruits suspects, de traces repérées.

En dehors de ces missions spéciales, les détachements sont employés à des travaux d'aménagement des secteurs, à des liaisons.

Le 3 juillet, en assurant une liaison à l'intérieur de nos lignes, dans le secteur du camp Bresson, le chasseur Courtodier est blessé par un obus allemand ; il est cité à l'ordre du 5ème bataillon territorial de chasseurs à pied.

Le 10 juillet, le général Hellot, désigné pour remplir les fonctions de chef d'état-major du groupe d'armées de Castelnau, quitte le commandement de la 56ème division d'infanterie, à laquelle il adresse l'ordre suivant :

Ordre général n° 161 :

« Désigné pour d'autres formations, je remets le commandement de la division au général Demetz.

Je vous quitte avec un vif chagrin : depuis dix-huit mois que j'ai l'honneur d'être à votre tête, j'ai été à même d'apprécier les services que vous avez rendus à la grande cause à laquelle nous collaborons tous. Il m'est bien permis de vous rendre le témoignage que partout où la division a été engagée vous avez, grâce à votre ténacité, obtenu des résultats magnifiques.

Si, après tant de durs combats et de longs séjours en ligne il vous arrive parfois d'éprouver un sentiment de lassitude, pensez à vos camarades qui sont glorieusement tombés et dont le sacrifice resterait vain si nous nous arrêtions avant d'avoir contraint l'ennemi à renoncer à ses buts de guerre qui visent la domination universelle.

Vous êtes en Alsace, sur un sol qui nous a été ravi en 1870 et que nous avons reconquis. Cela doit encore augmenter votre moral et exalter vos espérances. Je reste de cœur avec vous et j'applaudirai à vos succès. Que votre devise soit toujours et en toutes les circonstances : '' Jusqu'au bout ! ''.

Vive la France ! ».

Signé : Bellot.

Le général Demets prend le commandement de la 56ème division. Au début d'août, le commandant du 29ème bataillon de tirailleurs sénégalais, commandant le secteur du camp Bresson, sur l'ordre de la 56ème division d'infanterie, charge le lieutenant de Vaugiraud, du 12ème Chasseurs, de préparer une embuscade destinées à faire des prisonniers. A cette embuscade participeront un détachement du 12ème Chasseurs (3 maréchaux des logis, 6 brigadiers, 39 cavaliers), une section de tirailleurs sénégalais et un groupe de 12 coureurs et agents de liaison fourni par le bataillon. Après une patrouille préparatoire exécutée le 10 août 1917, sur le terrain même, les dispositions suivantes sont arrêtées : le détachement du 12ème Chasseurs, sous le commandement direct du lieutenant de Vaugiraud, se portera sur la croupe ouest de Felsenbach (village), au lieu dit '' Point Fréquenté '', dispositif en éventail, la gauche, commandée par le maréchal des logis, Chobeaux, atteindra le réseau allemand ; le centre (maréchal des logis Henry) et la droite (maréchal des logis Disle), garniront la croupe elle-même en surveillant l'ancien chemin de bois Felsenbach-Radelen, sur lequel des traces de patrouilleurs allemands ont été vues.

La section de tirailleurs se tiendra en réserve à 300 mètres en arrière, elle assurera les liaisons.

Le 12 août, à 5 h 30, tout le monde est en place. Le terrain très accidenté et boisé restreint beaucoup le champ d'observation.

Vers 15 heures, le maréchal des logis Chobeaux s'est glissé avec quelques cavaliers jusqu'au village de Felsenbach et parvient dans les premières maisons. Il n'y trouve aucun occupant et s'arrête pour observer, lorsque l'explosion prématurée d'une grenade qu'il tient à la main le blesse très grièvement. L'alarme est donnée dans la tranchée allemande, mais les broussailles et les hautes herbes rendent le tir très imprécis.

A 20 heures, le groupe, ramenant le corps du maréchal des logis Chobeaux, rentre dans nos lignes.

A la suite de cette opération, les citations suivantes sont accordées :

Le lieutenant de Vaugiraud et le maréchal des logis Disle, à l'ordre de la division, n° 168 du 26 août 1917.

Le brigadier Bornet (Etienne), ordre de la brigade n° 18 du 29 août 1917.

Les chasseurs Trollait (Louis), numéro matricule 1404, Bataille (Raymond) numéro matricule 1903, Benoit (Charles) numéro matricule 2493, ordre du 29ème bataillon de tirailleurs sénégalais du 30 août 1917.

Le 25 septembre, les éléments d'infanterie du secteur étant réduits, le détachement du 2ème escadron du 12ème Chasseurs reçoit l'ordre d'occuper les tranchées. Il ne fera plus de patrouilles : secteur sud, postes du Rocher, du Gerbier, de la Rim, postes de Sondernach, de Colette, de Danvillers.

Etant en sentinelle le 10 décembre (secteur de Colette, ferme Remy), le chasseur Guistiniani est blessé d'une balle à la tempe gauche ; il refuse de se laisser évacuer.

Le 12 décembre, relève générale.

L'escadron se porte d'Urbes à Ventron (Vosges). Le 14 décembre, il reçoit l'ordre de fournir un nouveau détachement aux tranchées (1 officier, 3 maréchaux des logis, 6 brigadiers, 37 cavaliers) qui occupera une partie du secteur nord (132ème R.I.), région de Sondernach.

La 56ème division est relevée par la 13ème division d'infanterie. Le détachement aux tranchées est relevé par le 21ème régiment d'infanterie. L'escadron quitte Vendron, le 25, pour Zainvillers, puis cantonne à Coravillers (Haute-Saône) le 30, à Belmont le 31 et vient stationner à Grand-Magny (Haute-Saône) le 2 février, à proximité du camp de Villersexel, où la division accomplit une période d'instruction.

Montdidier, mars-avril 1918

Le 21 mars 1918, la grande offensive allemande est déclenchée en Picardie, à la jonction des armées françaises et anglaises. La 56ème division reçoit immédiatement l'ordre de s'embarquer pour être transportée sur le théâtre des opérations. L'escadron, embarqué le 25 mars à Lure, débarque le 27, à 9 heures, à Gannes, sur la grande ligne de Paris à Amiens, à 15 kilomètres au sud-ouest de Montdidier.

Il reçoit l'ordre d'assurer la liaison entre la 56ème division d'infanterie et la 22ème division d'infanterie, à sa droite, puis, vers 20 heures, de prendre les avant-postes au Monchel (2 kilomètres sud de Montdidier). Le 28, à 5 heures du matin, l'escadron quitte les avant-postes et se rend à Ferrières, à 8 kilomètres au sud-ouest de Montdidier. Après quelques heures de repos, il se porte à Welles-Perennes, puis à Broyes.

Les allemands ont occupés Montdidier au petit jour, mais des éléments de la 12ème division d'infanterie sont entrés en action. Une ligne continue, quoique très fragile, a pu être enfin établie à l'ouest de Montdidier, un peu en arrières de Framicourt, Fontaine-sous-Montdidier, Mesnil-Saint-Georges.

Un peloton de l'escadron (lieutenant Ducor de Duprat) met à la disposition de l'état-major de la division, de l'état-major de l'infanterie et des régiments, des cavaliers de liaison qui sans cesse à cheval portent des plis sous un bombardement violent et se font remarquer par leur audace.

Les trois autres pelotons sont mis à la disposition du lieutenant-colonel Garcin, commandant le 10ème groupe de bataillons de chasseurs à pied, dont le poste de commandement est à Cantigny (5km O.-N.-O. de Montdidier).

Un flottement a été constaté du côté allemand vers Framicourt et Fontaine-sous-Montdidier ; on veut en profiter pour réoccuper ces deux localités, la droite de la 12ème division d'infanterie marchant sur Framicourt et le 10ème groupe de bataillons de chasseurs à pied marchant sur Fontaine. L'escadron doit assurer la liaison entre ces deux éléments. Deux patrouillent (lieutenant de Lescure et le maréchal des logis Sibille), envoyées dans ce but de Cantigny sur Framicourt et sur la cote 104 au nord de Fontaine, signalent divers mouvements dans les lignes ennemies et l'occupation par les allemands de Framicourt et des bois à l'ouest de ce village, d'où on ne peut les déloger ; mais Fontaine est repris dans la soirée.

L'escadron passe la nuit à Serevillers. Il est de retour à Cantigny le 29, à 6 heures du matin.

Le lieutenant de Préaulx est chargé d'assurer avec son peloton les liaisons du 10ème groupe de bataillons de chasseurs à pied, mission qu'il remplira jusqu'au 31 et au cours de laquelle ses cavaliers, portant sans cesse des ordres à cheval sur un terrain battu par le feu de l'ennemi, font preuve des plus belles qualités de bravoure et de sang-froid.

Dans la nuit du 29 au 30 mars, des patrouilles à pied commandées par le lieutenant de Lescure et le lieutenant Thomas font des reconnaissances en avant de Fontaine et entre Fontaine et Mesnil-Saint-Georges.

Dans la nuit du 30 au 31, le lieutenant de Préauls fait une reconnaissance de liaison de Villers-Tournelle sur Le Plessier. La 56ème division est relevée par la 162ème, l'escadron va cantonner à Bacouel le 31 mars. Puis, le 1er avril, à Villers-Vicomte, à 4 kilomètres au nord-ouest de Breteuil. A la suite de ces opérations, les citations suivantes sont accordées aux gradés et cavaliers :

Maréchal des logis Grosset (Gaston), numéro matricule 1117, ordre n° 193 de la 56ème D.I., du 7 avril 1918.

Brigadier Lerolle (Camille), numéro matricule 1066, ordre n° 193 de la 56ème D.I. du 7 avril 1918.

Capitaine de la Taille, commandant l'escadron divisionnaire, ordre n° 33 de la brigade du 8 avril 1918.

Les chasseurs Léonard (Georges), numéro matricule 3016 ; Giraudet (Raymond), numéro matricule 3328 ; Foinaud (René), numéro matricule 3511 (ordre n° 33 de la brigade du 8 avril 1918).

Brigadier Brunet (Onésime), numéro matricule 7555, les chasseurs Gassmann (Georges), numéro matricule 3278, Bouzy (Georges),, numéro matricule 1205, Renevier (Emile), numéro matricule 1171 (ordre n° 28 du 10ème groupe de B.C.P. du 7 avril 1918).

Lieutenant de Préaulx (ordre n° 28 du 10ème groupe de B.C.P. du 7 avril 1918).

Cavalier Dallon (Henri), numéro matricule 2606 (ordre n° 28 du 10ème groupe de B.C.P. du 7 avril 1918).

Les chasseurs Philippe (Aimé), numéro matricule 4606, Lagrosse (Charles), numéro matricule 3746 (ordre n° 263 du 132ème R.I. du 3 avril 1918).

Le 2 avril, le général de Mitry, commandant le 6ème Corps d'armée, adresse aux troupes sous ses ordres l'ordre suivant :

Ordre général n° 17

Au cours des combats incessants qu'elles ont livrés, du 26 au 31 mars, les 56ème et 12ème divisions ont, par leur ténacité, leur courage indomptable, leurs retours offensifs judicieusement et énergiquement menés, réussi à disputer le terrain pied à pied, dans les circonstances les plus difficiles, fait payer chèrement à l'ennemi l'avance qu'il a réalisée et l'ont finalement arrêté.

Ces divisions ont bien mérité de la Patrie. Elles ont procuré au commandement le temps de prendre des dispositions qui nous donneront la victoire. Au nom de la France, je les remercie.

Ces remerciements s'adressent également aux éléments des 127ème et 166ème D.I., qui, a peine débarqués, ont accouru auprès de leurs frères d'armes de la 12ème D.I I. et ont contribué à maintenir l'intégrité de son front.

Mais ces résultats considérables n'ont pas été obtenus sans qu'un sang généreux ait été répandu. Honneur aux braves, morts si noblement pour la France dans ces journées décisives.

Au nom de tout le Corps d'armée, je leur adresse à eux et à leurs familles mon souvenir ému et reconnaissant.

Le devise du 6ème Corps devient plus que jamais : '' Tout pour la France ! ''.

Signé : Général de Mitry.

Le 5 avril, le général Debeney adresse à la 1ère Armée l'ordre suivant :

Ordre général n° 100

Soldats de la 1ère Armée,

Vous avez bien rempli votre rude tâche. La ténacité de votre résistance, la vigueur de vos contre-attaques ont brisé la ruée de l'envahisseur et assuré la liaison avec nos braves. Alliés britanniques. La grande bataille est commencée.

A cette heure solennelle le Pays entier est debout derrière nous et l'âme même de la Patrie vivifie nos cœurs.

Nous voulons vaincre.

Le général commandant l'Armée :
Signé : Debeney.

Enfin, le même jour, le général Demetz, commandant la 56ème D. I., lui adresse l'ordre suivant :

Ordre général n° 192

Le général commandant en chef, venu dans les cantonnements, a exprimé au général commandant la division sa satisfaction pour la manière dont la 56ème D. I. a rempli la difficile mission qui lui a été confiée du 26 au 31 mars.

Le général est heureux de communiquer aux troupes qu'il est fier de commander ce témoignage de satisfaction du général commandant en chef.

Signé : Demetz.

Du 5 au 8 avril, l'escadron assure le service de la circulation dans le secteur du 6ème Corps d'armée.

A partir du 9 avril, la 56ème division est embarquée dans la région de Clermont. Le 10, l'escadron s'embarque à Liancourt (Oise) et débarque, le 12 à 6 heures, à Einvaux (Meurthe-et- Moselle). Il cantonne à Haigneville, à 5 kilomètres de Einvaux, au sud-ouest de Lunéville.

A suivre …

3 - Activités

3.1 - Activités passées :

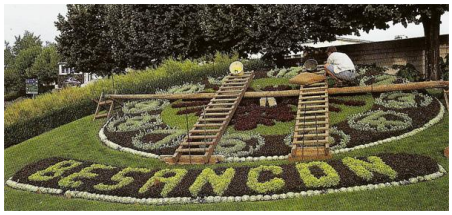

31.1 - Réunion annuelle et assemblée générale du 13 mai 2018 :

Les 11, 12 et 13 mai, les anciens du 12ème Chasseurs se sont rassemblés à Besançon.

Dans la soirée du 11, logés pour la plupart au Cercle de la Base de Défense, nous avons pu apprécier l'excellent standing de cet établissement.

Le samedi 12 mai, profitant du ciel bleu franc comtois et de la température printanière, nous décidons de découvrir les charmes de la cité bisontine. Utilisant le petit train, pas en grève celui-là, nous déambulons dans les rues pittoresques de la ville blottie dans un méandre du Doubs, protégée par son imposante citadelle classée au patrimoine de l'humanité, œuvre majeure de Vauban, architecte militaire de Louis XIV. Besançon française depuis la paix de Nimegue en 1678, nous retiendrons les nombreux et magnifiques hôtels particuliers qui jalonnent les artères de la ville, la Porte noire romaine érigée en 175 après J.C., l'église Saint-Pierre, la mairie, la maison natale de Victor Hugo '' Ce siècle avait deux ans 1802 '', le haut clocher de la cathédrale Saint Jean (hélas actuellement masqué par un important chantier de restauration), enfin la citadelle d'où le point de vue sur la ville est remarquable.

Après un déjeuner à l'italienne en terrasse où il ne manquait que les mandolines, nous avons pris la route de Valdahon afin de nous rendre à la fruitière Flangebouche. Les explications un peu succinctes quant à l'élaboration des différents produits laitiers n'empêchent pas de goûter et d'apprécier les nombreux fromages de la région. La généreuse distribution-dégustation offerte, incita bon nombre de camarades à constituer quelques provisions.

A 18 h 15, nous nous rassemblons devant le petit cimetière de Passonfontaine, là où repose le général Charles-Henri de Sury.

A 18 h 30, entourés des porte-drapeaux et en présence de madame Agnès de Sury, le président, le chef d'escadrons Paul Lemaire (E.R.) accompagné de madame Annie Genevard députée du Doubs et vice-présidente de l'Assemblée Nationale, déposent une gerbe sur la tombe du général.

Le président prend la parole et demande à toutes et tous un temps de recueillement en '' hommage au général de Sury, héros d'Algérie, officier exemplaire, instructeur aux qualités pédagogiques reconnues par des générations de jeunes officiers et sous-officiers de Cavalerie. Homme de foi au charisme inoubliable, nous avons eu l'honneur de vous avoir comme Chef de Corps de 1980 à 1982 et président de notre amicale de 1992 à 2013 ''.

Nous ne vous oublierons pas ''.

Etaient présents :

Madame Annie Genevard députée du Doubs, vice-présidente de l'assemblée nationale,

Madame Sylvie Le Hir, conseillère départementale du Doubs, Canton de Valdahon,

Le lieutenant-colonel Jean-François Rebiffé, délégué régional Bourgogne Franche Comté UNABCC,

Le commandant François Bézard représentant le général Pallu commandant la 7ème brigade blindée,

De nombreux porte-drapeaux : U.N.C., Souvenir Français, Anciens combattants, Associations patriotiques, Amicale du 12.

Après cette cérémonie emprunte d'émotions, nous nous rendons en l'église Saint Martin de Passonfontaine.

Le père Francisco célèbre la messe, au cours de celle-ci, nous avons prié pour le repos de nos défunts : les généraux de Sury, de Soos, Forterre, le lieutenant-colonel et madame de Willecot de Rincquesen, les adjudants-chefs Raynaud et Dubois et mesdames Voruz et Codet.

A l'issue de l'office et sur invitation de madame de Sury très émue de l'hommage rendu par les anciens du 12, nous nous rendons au '' Champ Guillot '' lieu-dit où se situe le chalet familial, pour y prendre le verre de l'amitié et apprécier fromages locaux et pâtisseries succulentes.

Nous prenons congé de nos hôtes, madame de Sury, sa fille et son gendre, sans oublier d'entonner une vibrante '' Eugénie ''.

Nous terminons la soirée par un dîner au restaurant '' L'Etna '' au Valdahon, puis reprenons la route de Besançon sous une pluie battante avant une nuit réparatrice.

Le dimanche 13 mai, nous nous retrouvons à 12 h 30 au restaurant '' Le Clémenceau '' pour le déjeuner de l'assemblée générale. Excellent repas apprécié de tous dans un cadre lumineux et un service très attentionné.

Lors du déjeuner le président déclare l'assemblée générale ouverte. Il donne lecture des activités passées en 2017 et début d'année 2018 et rappelle les prochaines manifestations à venir à savoir : l'assemblée générale qui se tiendra le 28 avril à Sedan en 2019, les différents 12.12 et le 80ème anniversaire des Combats de Saint-Valery-en-Caux en 2020.

Il remercie le bureau pour le travail fourni et le brigadier-chef Jean-Claude Frélechoux pour avoir organisé le premier 12.12 à Saumur.

Concernant la situation des effectifs :

Nous avons perdu 25 membres :
04 décès, 21 radiés pour cotisations non payées ou démissions.

Nous avons gagné 09 membres :
02 nouveaux adhérents, 2 membres radiés réintégrés, 2 membres sympathisants et nous gardons 3 veuves de camarades décédés.

Rapport financier :

A la lecture du rapport financier, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Renouvèlement du tiers sortant :

Arrivent en fin de mandat, le chef d'escadrons François de Guiringaud, monsieur Michel Stirnemann et le maréchal des logis chef Claude Zanette.
Ils acceptent de se représenter et sont réélus à l'unanimité.

Le président donne ensuite la parole aux membres de l'amicale pour diverses questions.
Aucune question n'est soulevée, le président clos l'assemblée générale.

Les convives se sont quittés satisfaits de cet agréable séjour, non sans au préalable avoir chanté '' Eugénie ''.

Etaient présents :

MDL	Bour Jean-Paul et madame	C.E.	Lemaire Paul
Mme	de Soos Chantal	A/C	Petitdan René et madame
Mme	de Sury Agnès	Lt-col	Rondeau Jean
B/C	Dumay Jackie et madame	A/C	Sailly Jacques et madame
B/C	Frélechoux Jean-Claude et madame	Mme	Titeux Paulette
Gal	Ledeuil Georges et madame	MDL/C	Zanette Claude et madame
M.	Le Lan Michel et madame		

Le Cercle de Base de Défense

Vendredi soir et samedi

Au cimetière de Passonfontaine

Mme de Sury dépose une feuille d'acanthe

Le C.E. Lemaire et Mme la députée déposent une gerbe

Chef d'escadrons Bézard - Madame la députée Genevard – Le président Lemaire - Madame de Sury
Madame Le Hir Conseillère départemental - Lieutenant-colonel Rebiffé

Le président remercie les porte-drapeaux

L'église Saint Martin à Passonfontaine

Réception chez Madame de Sury

Samedi et dimanche

Article du journal ‘’ L’Est Républicain ‘’ du 10 mai 2018
Hommage au défunt général de Sury d’Aspremont

Ce samedi à 18 h 30, une importante délégation de l’Amicale des Anciens et amis du 12ème Régiment de Chasseurs sera présente à Passonfontaine pour rendre hommage à un de leurs héros.

Depuis le 23 novembre 2013, le général de brigade Charles-Henry de Sury d’Aspremont repose au cimetière de Passonfontaine où il venait souvent en villégiature dans une maison de famille.

Né le 14 juin 1934 à Nancy, l’officier supérieur a suivi de brillantes études notamment dans les écoles militaires de Saint-Cyr et de cavalerie à Saumur. Après une courte affectation au 7ème régiment de chasseurs il a rejoint le 5ème régiment de spahis algériens en juillet 1956. Il fut très grièvement blessé en avril 1958 près d’Aumale et fut évacué vers l’hôpital d’Alger dans un état très critique.

Après trois années de convalescence, il reprend du service avec une foi inébranlable. Il est successivement affecté dans plusieurs régiments de hussards puis de dragons tout en évoluant dans les grades d’officier.

De 1980 à 1982 en tant que colonel, il commande le 12ème régiment de chasseurs alors à Sedan dont la devise est ‘’ Audace n’est pas déraison ‘’.

De 1982 à 1984, il forme des capitaines à l’Ecole de Saumur avant de rejoindre l »état-major de l’armée de terre en qualité de général de brigade.

Il quitte le service actif en 1991 avec les distinctions de commandeur dans l’Ordre de la Légion d’honneur et d’officier dans l’Ordre national du mérite. Il est aussi titulaire de deux citations et de la Croix de la valeur militaire.

De 1992 à avril 2013, il a aussi présidé la prestigieuse amicale des anciens du 12ème régiment de chasseurs avec l’inlassable ambition de réunir un maximum d’anciens (près de 250 membres en 2000).

Aujourd’hui présidé par le chef d’escadrons Paul Lemaire, l’amicale rendra un brillant hommage au général de Sury d’Aspremont ce samedi 12 mai à 18 h 30 au cimetière de Passonfontaine avant d’assister à une messe célébrée dans l’église du village.

Elle se réunira aussi en assemblée générale le dimanche 13 mai à midi au restaurant Le Clémenceau à Besançon.

31.2 - Cérémonies en Pays de Caux :

Nous nous sommes retrouvés en Pays de Caux pour rendre un hommage à nos Chasseurs tombés en 1940 en Normandie.

Le grand ordonnateur de cette journée était le brigadier-chef Raphaël Distante, nous le félicitons pour son inlassable dévouement.

& & &

« Monsieur et madame le maire,
Chers amis britanniques,
Messieurs les présidents et représentants des associations patriotiques,
Monsieur le Président de l’Union Nationale des Anciens Chasseurs d’Afrique,
Chers enfants, Chers amis sympathisants et anciens du 12ème Chasseurs,

Voilà 78 ans, le 12 juin 1940, ici même, soldats britanniques et français se battaient avec une ténacité extraordinaire. Ils faisaient preuve d’un héroïsme exceptionnel face à la ruée des unités allemandes exaltées par leur rapide percée dans les Ardennes. Beaucoup

tombèrent tués ou blessés. Parmi eux, de nombreuses victimes civiles, habitants de Saint-Valery-en-Caux et les localités avoisinantes.

Encerclés, écrasés sous les bombes et les obus, les soldats tentaient désespérément de s'échapper de l'encerclement infernal qu'avait réalisé la 7ème Panzerdivision du général Rommel.

Les combats furent malheureux et les soldats qui ne purent embarquer prirent le douloureux chemin de la captivité.

Ainsi se terminaient pour eux, la campagne de mai-juin 40, où le 12ème Chasseurs comme le 11ème Cuirassiers, comme beaucoup d'autres unités britanniques et françaises firent preuve d'un courage remarquable, d'une discipline exemplaire, d'une volonté farouche, utilisant au mieux les moyens militaires hélas insuffisants dont ils étaient équipés. Le général Rommel, l'ennemi du moment, vainqueur provisoire, rendit hommage à la bravoure de ces soldats.

Regardons le 12ème Chasseurs.

Il a quitté la région de Sedan le 10 mai 40. Dès le 11 mai, il est engagé en Belgique, mais devant la puissance des Stukas et des chars de Rommel, il se replie sur ordre vers le sud. Il livre un très dur combat le 14 mai, à une quinzaine de kilomètres de Sedan et prend positions sur l'Aisne dans la région de Vouziers.

Il est entrain de fortifier sa position lorsqu'il reçoit l'ordre de gagner la Somme entre Abbeville et la mer. Le régiment est à cheval et parcourt 270 kilomètres en trois jours jusqu'à Senlis, ce qui est un véritable tour de force réalisé grâce à la qualité de son instruction et de son entraînement. C'est en camion qu'il termine son déplacement. Il combat sur la Somme les 28, 29 et 30 mai, toujours contre les chars de Rommel.

Placé en réserve, il se recomplète et se repose tant bien que mal du 31 mai au 5 juin pendant que, plus au nord, se déroule à Dunkerque l'opération '' Dynamo '' qui consiste à rembarquer une grande partie du Corps expéditionnaire britanniques et les éléments français.

Les 7 et 8 juin, le 12ème Chasseurs combat sur la Bresle, 20 kilomètres au sud-ouest de la Somme. Le 9 juin, il se replie à hauteur de la forêt de Saint-Saëns. Dans la nuit du 10 au 11 juin, il reçoit l'ordre de gagner la région de Saint-Valery, dans l'espoir d'embarquer et de gagner l'Angleterre.

Le 11 juin, les rescapés du régiment sont ainsi répartis :

Le 1er escadron à Veules-les-Roses,

Le 2ème escadron à Ermenouville,

Les 3ème et 4ème escadrons à Sainte Colombe.

La progression des allemands a été rapide et les unités de Rommel ont enfermé dans la zone de Saint-Valery les restes du 9ème Corps d'Armée du général Ihler et de ses 4 divisions, 2 de cavalerie et 2 d'infanterie, ainsi que de la division écossaise du général Fortune.

Les combats font rage toute la journée du 11, Saint-Valery, écrasé sous les bombes est en ruine. Les allemands qui ont atteint la mer interdisent aux bateaux d'approcher ou bien coulent ceux qui y arrivent. Ainsi ils interdisent tout espoir d'embarquer. La mort dans l'âme, le général Ihler donne l'ordre de cesser le feu le 12 juin à 08 h 00 du matin. Durant cette matinée dramatique, le général Berniquet, commandant la 2ème division de cavalerie est mortellement blessé, cependant qu'un même obus tue le colonel Labouche et 9 de ses officiers ainsi que le lieutenant Dorange, officier de liaisons du 12ème Chasseurs qui avait été détaché auprès de lui.

Accablés, effondrés, les Ecossais et les Français prennent le chemin de la captivité, mais ce dur chemin, ils peuvent le prendre la tête haute. En effet, les soldats de la 51ème division écossaise du général Fortune, les soldats français du 9ème Corps d'Armée du général Ihler ont tout perdu certes, mais leur honneur est sauf.

Pendant 6 semaines, ils ont combattu avec un acharnement héroïque. Ils ont sacrifié leur jeunesse et généreusement versé leur sang. Le nombre des tués et des blessés est consi -dérable.

Jusqu'au bout, ils ont cherché à gagner le rivage, espérant trouver un bateau les ra -menant en Angleterre, en vue de reprendre, ailleurs le combat. Plusieurs sont tués en descendant ces falaises abruptes. L'échec est majeur, mais il est provisoire. La volonté de deux géants de l'histoire Churchill et le général de Gaulle redonnera espoir aux alliés…

Juin 1940, mai 1945 : 5 années ont été nécessaires pour que les alliés, combattants de la liberté, s'organisent et, ensemble, mettent à genoux, les forces du nazisme, l'oppression et des camps de concentration.

De cette immense tragédie que fut la seconde guerre mondiale, il faut tirer quelques leçons pour éviter qu'elle ne se renouvelle, car aujourd'hui, la paix dans la liberté est fragile. Elle bénéficie à l'Europe occidentale depuis 73 ans, prenons garde toutefois au poison dangereux du nationalisme qui se réveille à l'Est du continent, mais hélas aussi chez nous. La France se doit de rester généreuse et ouverte au monde. Le nationalisme qui prône l'isolement, le repli sur soi, la haine de l'autre mène inexorablement à la guerre.

Saluons les initiatives prises au plus haut niveau de l'état pour maintenir et moderniser notre outil de défense mais aussi les efforts entrepris pour tenter de mettre sur pied une défense européenne crédible, qui serait le bras armé de notre diplomatie et qui aurait pour conséquences heureuse de soulager le fardeau de la longue lutte contre le terrorisme que nous menons au Sahel.

Mesdames et messieurs, sans oublier les militaires, les policiers, les gendarmes et les victimes innocentes tombés sous les balles des terroristes, inclinons-nous maintenant devant le sacrifice de nos anciens de 1940 qui contribuèrent par leur sens du devoir envers la patrie, de sauver aux heures les plus sombres de notre histoire : l'honneur de l'Armée française ».

C.E. Paul Lemaire.

Ermenouville

Saint-Valery-en-Caux

Stèle Labouche

« Madame le maire,
Mesdames et messieurs les élus,
Chers amis britanniques,
Messieurs les présidents et représentants des associations patriotiques,
Chers enfants,
Monsieur le Président de l'Union Nationale des Anciens Chasseurs d'Afrique,
Chers enfants, Chers amis et anciens du 12ème Chasseurs,

Le 11 juin 1940, alors que les forces allemandes dont la 7ème Panzerdivision de Rommel et la 5ème Panzer encerclent la tête de pont que constitue Saint-Valery-en-Caux pour les alliés, la situation de ces derniers malgré une remarquable et opiniâtre résistance devient de plus en plus critique. En effet, les pertes en vies humaines sont graves et les munitions commencent à manquer au 9ème Corps français aux ordres du général Ihler.

Dans la soirée, les allemands proposent une reddition , mais le général Fortune com -mandant la division britannique espérant toujours l'arrivée d'une flotille pour rembarquer, décide de poursuivre les combats avec l'aide du 9ème Corps auquel appartient la 5ème division légère de cavalerie, composée des 11ème Cuirassiers et 12ème Chasseurs.

A 20 h 00, appuyée par des tirs d'artillerie, se développe une nouvelle attaque de chars sur tout le front de la tête de pont ; la supériorité de l'ennemi est écrasante.

Toutefois, la ligne résiste au prix de lourdes pertes. Le feu s'éteint vers 21 h 00. Le général Berniquet commandant la 2ème division légère cavalerie du 9ème Corps est mortellement blessé.

La nuit est sillonnée de balles traceuses, des rafales nerveuses de part et d'autre se font entendre. Toujours pas de bateau dans la rave…

Plus de munitions, les troupes sont à bout de forces. Le général Ihler décide que les troupes déposent les armes le 12 juin à 08 h 00. D'ici là, il ordonne la destruction des armes et du matériel. Les chevaux seront dessellés et mis en liberté, les harnachements brisés.

Le 13 juin à l'aube, Saint-Valery est à nouveau soumis à un sévère bombardement. C'est au cours de ce dernier, qu'ici devant vous, un obus en heurtant malencontreusement un arbre explose sur le P.C. du 11ème Cuirassiers où des officiers sont rassemblés pour rece -voir des ordres tuant le Chef de Corps le colonel Labouche et 7 d'entre-eux dont le lieutenant Dorange du 12ème Chasseurs.

Ensemble honorons leur mémoire ».

C.E. Paul Lemaire

3.2 - Activités futures :

32.1 - L'assemblée générale en 2019 :

La réunion annuelle et assemblée générale en 2019 se feront le 28 avril 2019 à Sedan.

Rappel : L'assemblée générale en 2020 se déroulera à Saint-Valery-en-Caux. Date à prévoir.

32.2 - Le 12.12 à Paris :

La réunion aura lieu le vendredi 14 décembre 2018 à 12 h 30 au Quartier des Célestins 22 Boulevard Henri IV – Paris 4ème – Métro Bastille.

32.3 - Le 12.12 à Saumur :

La réunion aura lieu le dimanche 09 décembre au restaurant '' Le Carrousel '' 15 Rue du Colonel Michon à Saumur (derrière le Musée de la Cavalerie) Tél. : 02.41.51.00.40

L'autorisation de visiter le musée, normalement fermé, est actuellement en cours.

32.3 - Le 12.12 à Sedan :

La réunion aura lieu le dimanche 9 décembre 2018 à 12 h 00 au restaurant '' Le Saint-Michel '' 3 Rue Saint-Michel à Sedan.

4 - Informations diverses

4.1 - Nouvelles de l'UNABCC :

CALENDRIER DES ACTIVITES 2018 V1

MOIS	DATE	OBJET/LIEU	Pilote	OBS.
Juillet	14 18 20-21	Fête Nationale Commémoration Offensive MANGIN Carrousel de Saumur	 Départ. Aisne Saumur et EC	
Oct.	3 6 - 7	Journées de la Cavalerie : - Assemblées générales - Messe – Lunch – Dépôt de gerbe (16 h)	 UNABCC UNABCC-EC	
Nov.	11	100ème anniversaire Victoire 1918		
Déc.	5 10	Cérémonie Quai Branly Colloque « les outils de la Victoire »	CDC-AFN UNABCC et Cie Ecole Militaire	 IHEDN

« Aux journées de la Cavalerie le 8 octobre, présidant la Prise d'Armes qui se tenait aux Invalides, le général Bosser, chef d'état-major de l'armée de terre a prononcé cet ordre du jour qui mérite l'attention et la fierté de tous ceux qui ont eu l'honneur de servir notre Arme Blindée Cavalerie ».

Paul Lemaire

Ordre du jour du 8 octobre 2017

« Officiers, sous-officiers,
Brigadiers-chefs et caporaux-chefs, brigadiers et caporaux
Cavaliers, cuirassiers, dragons, chasseurs, hussards, spahis, tankistes, légionnaires et marsouins
de toutes les formations de cavalerie de l'Armée de Terre

Nous sommes rassemblés aujourd'hui dans la cour d'honneur de l'Hôtel national des Invalides pour une cérémonie exceptionnelle. Devant nous flottent les étendards de toutes les unités de la cavalerie française. Son histoire est indissociable de celle de l'armée elle-même, dont elle a longtemps constitué la force principale. Elle a toujours eu pour finalité de renseigner, de couvrir et de combattre, vite et sur de larges espaces. Elle n'a cessé de répondre au mieux aux défis du moment, en plaçant au cœur de son identité sa contribution décisive à la manœuvre, cette combinaison de la puissance et du mouvement qui démultiplie l'action de la force.

C'est d'abord par ses aptitudes fondamentales que la cavalerie est au cœur de la manœuvre, un concept qui ne se limite plus à la bataille, mais la précède, l'englobe et la prolonge au sein d'une campagne. En effet, la mobilité au combat, la protection et la puissance de feu qui caractérisent cette arme lui ont toujours permis d'exploiter avec beaucoup d'agilité les ressources du mouvement, de la vitesse, de la surprise et du choc décisif produit par l'élan de ses masses. Pour ce faire, elle a développé en son sein un style fait d'audace, d'intelligence de situation, de sens de l'initiative et d'autonomie.

Mais l'histoire nous enseigne que l'art de la manœuvre est scandé de mutations. Souvent placée à l'avant-garde des évolutions militaires, la cavalerie a joué un rôle moteur dans l'innovation technologique et la créativité tactique. A mesure que des armes nouvelles se perfectionnaient, elle s'est transformée. Aujourd'hui et demain, c'est en s'adaptant à la révolution de l'information et à l'accroissement de la précision, de la portée et de la puissance des armes qu'elle restera au cœur d'une manoeuvre interarmes au rythme toujours plus élevé, alternant dilution et concentration.

Pour rester elle-même tout en s'adaptant, la cavalerie, riche de ses subdivisions, cultive un état d'esprit unique. Arme ancienne et noble, elle est attachée à ses traditions et à ses héroïques légendes. Arme de son temps, elle s'adapte à l'ennemi, aux équipements, aux circonstances. Arme innovante, elle exploite des capacités de très haute technologie qui lui confèrent une redoutable efficacité, dans un combat aéroterrestre exigeant. Par-dessus tout, elle garde la conviction que si la machine décuple la force de l'homme, c'est à l'homme qu'il revient de voir, de décider et d'agir tout en sauvegardant son honneur.

Soldats de la cavalerie française, vos héros magnifiques et vos faits d'armes légendaires ont souvent décidé du sort des batailles et de la Patrie. C'est la chevalerie française et ses vertus de bravoure, de courtoisie et d'honneur. C'est Bayard à Marignan, Condé à Rocroi et Maurice de Saxe à Fontenoy. C'est Kellermann à Valmy, Murat à Eylau, Lassalle à Wagram et Ney à la Moskova. Ce sont Lyautey ou Bournazel conquérant à la France un empire. C'est le commandant Bossut à Berry-au-Bac. Ce sont les cadets de Saumur, dressés pour l'honneur et la liberté. C'est de Lattre et l'épopée de Rhin et Danube, c'est Leclerc accomplissant son serment. Plus près de nous,

ce sont les actions des sous-groupements et groupements tactiques blindés sur tous les théâtres d'opérations extérieures.

Entrainés par les personnalités brillantes de chefs prestigieux, les cavaliers français, par leur bravoure impétueuse, leurs élans pleins de panache et leur sublime dévouement, ont vaincu toute la terre et accumulé les titres de gloire. Ils incarnent les grandeurs de la vie militaire, les vertus qu'elle développe et l'héritage de gloire et d'héroïsme que nous lègue le passé. Ils nous offrent leur exemple pour nous faire comprendre ce que la Patrie a le droit de réclamer de nous, les devoirs que nous avons à remplir pour être dignes de nos aînés.

Les décorations individuelles qui viennent d'être remises témoignent de la perpétuation de ces valeurs militaires intemporelles et récompensent l'engagement de ceux qui le ont reçues, allant parfois jusqu'à exposer leur vie, pour prendre part de la protection de la Nation. C'est pour nous tous un immense motif de confiance et de fierté.

Dans quelques instants, je remettrai au centre de renseignement Terre l'étendard du 8ème Régiment de Hussards. Il n'était pas d'emblème plus approprié à confier à cette formation incarnant l'importance primordiale du renseignement que celui d'un régiment de Hussards, ces cavaliers légers d'Europe centrale spécialisés dans la reconnaissance. Soldats du centre de renseignement Terre, contemplez votre étendard qui se déploie. Il est le témoignage de la bravoure de vos aînés et porte dans ses plis toute la gloire qu'ils ont amassée en plus de deux siècles d'histoire. Suivez-le avec ardeur. Qu'il soit désormais le signe de votre fidélité au devoir, de votre dévouement à la France, qui vous confie, avec ce noble emblème, la défense de son territoire, de ses lois et de son honneur.

Vous tous rassemblés sur les rangs, vous êtes les héritiers d'un long passé chargé de guerres et de gloire. Aux côtés des exploits de ses chefs intrépides et valeureux, l'histoire de la cavalerie est aussi celle des héros obscurs qui, par leur bravoure, leur allant et leurs actions d'éclat, ont œuvré sans répit pour conserver à la Patrie son rang et sa grandeur. Puissiez-vous, entre les échos du passé et les rêves de l'avenir, poursuivre leur chevauché au service de la France ».

Général d'armée Jean-Pierre Bosser
Chef d'état-major de l'armée de Terre.

4.2 - F.C.C.A. :

La San Pablo devait initialement se tenir dès les tous premiers jours de mai !

Aussi, nous avons regretté de ne pouvoir participé à la San Pablo Del Monte le 12 mai, du fait que nous avions décidé depuis avril 2017 que nous tiendrions notre assemblée générale les 11, 12 et 13 mai 2018 à Besançon.

Nous comptons sur la participation de la FCCA et de l'UNACA en juin 2020 à Saint-Valery-en-Caux.

4.3 - U.N.A.C.A. :

Le dimanche 16 septembre 2018, aura lieu à Floing, la cérémonie commémorative du 148ème anniversaire des charges des Chasseurs d'Afrique.

4.4 - Nouvelles de Sedan et des Ardennes :

44.1 - Les cérémonies en pays Sedanais et environs en 2018 :

* Le 25 février, cérémonie Place Nassau à Sedan – UNC Sedan.
* Le 18 mars, Place Nassau à Sedan, dépôt de gerbe et assemblée générale des médaillés militaires.
* Le 19 mars, cérémonie FNACA à Noyers-Pont-Maugis.
* Le 14 avril, Cérémonie à Vivier-au-Court et congrès départemental UNC 08.
* Le 29 avril 2018, Place Voltaire à Sedan, le 73ème anniversaire de la journée Nationale des Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation.
* Le 08 mai 2018, Place Nassau à Sedan, commémoration de la Victoire du 8 mai 45.
* Le 13 mai 2018, à Malmy et Chèmery-sur-Bar, les cérémonies commémorant le 78ème anniversaire des combats de mai 40, organisés par la municipalité de Chèmery-sur-Bar, les amicales du 12ème Chasseurs, 213ème R.I. et le 7ème Bataillon de Chars.

Malmy et Chèmery-sur-Bar :

Le Vice-Président Michel Stirnemann et le Lieutenant Patrick Gérard, déposent une gerbe.

* Le 15 mai, Cérémonie Maison forte et stèle aviateurs anglais à Saint-Menges.
* Le 19 mai, hommage aux Morts du Fort de la Ferté à Villy.
* Le 08 juin 2018, Place Nassau à Sedan, la journée Nationale d'Hommage aux '' Morts pour la France '' en Indochine et aux Morts de mai/juin 40 à la Nécropole de Floing.
* Le 18 juin 2018, Place Nassau à Sedan, l'anniversaire commémorant l'appel du 18 juin 1940.
* Le 14 juillet 2018, fête Nationale Place Alsace Lorraine à Sedan.

L'Amicale était représentée pour toutes ces cérémonies par le vice-président Michel Stirnemann, madame Rosso Jacqueline, l'adjudant-chef René Petitdan, notre porte drapeau le brigadier-chef Jackie Dumay, Monsieur Alain Fleury et le brigadier-chef Philippe Gillet.

44.2 - Pour information :

Pour faire suite à notre article paru dans le bulletin Info 12 n° 56 § 43.2.

Le public a pu découvrir l'avancée des travaux du monument allemand du cimetière Saint-Charles. La toiture a été refaite et la partie haute du monument en béton sera bientôt terminée. Les échafaudages devraient être démontés pour la mi-mai. Les travaux de rénovation du monument devraient être achevés cet été.

Journal '' L'Ardennais '' du 21 avril 2018.

45 - Relations avec nos amis Canadiens :

La contribution des canadiens français à la Première Guerre mondiale

Les Canadiens français sont un peuple du Canada dont la plupart des ancêtres sont des colons de France arrivés en Amérique du Nord aux XVIIème et XVIIIème siècles lors de la colonisation de la Nouvelle-France. Avec les Acadiens, Brayons, Cadiens, Créoles louisianais et Métis (un peuple autochtone au Canada descendant à la fois des Européens et des Amérindiens), ils font partie des communautés fondatrices du Canada et forment l'un des plus grands groupes ethniques du pays avec les Anglo-Canadiens, les Scotto-Canadiens, les Irlando-Canadiens et les Germano-Canadiens.

Dans le Québec contemporain, le terme '' Canadien-français '' a été massivement renié depuis la montée du nationalisme québécois au cours de la Révolution tranquille des années 1960 et a été remplacé par le terme '' Québécois ''. De nos jours, l'expression « Québécois de souche » désigne les Canadiens français de la province de Québec. Les provinces canadiennes de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique comptent aussi des centaines de milliers de Canadiens français. En fait, ils se retrouvent partout dans le pays. Dans le présent article, on s'attardera à la contribution des Canadiens français de la province de Québec à l'effort de guerre du Canada lors de la Guerre mondiale de 1914 à 1918.

Après la conquête du Canada par les Anglais en 1760, le terme '' Canadiens '' fut utilisé couramment par les francophones du Canada au Québec pour s'auto-désigner. Par contre, la plupart des citoyens du Canada de langue anglaise se disaient encore fièrement '' Britanniques '' plutôt que Canadiens. Aussi, la sauvegarde de l'identité collective française fut dominée par une pensée et des aménagements politiques qui prônaient une certaine résistance au conquérant anglais et qui culmina d'abord avec la rébellion des Patriotes de 1837.

Le Patriote d'Henri Julien (1904)

Ces Patriotes, dont la lutte nationale concernait exclusivement le Bas-Canada (la province de Québec) voulaient détacher celui-ci de son lien avec la métropole anglaise afin d'instaurer une nation politique autonome, et ce, en s'inspirant de l'exemple américain et des idées du républicanisme français. Après l'échec de la rébellion des Patriotes et à la suite de la recommandation de Lord Durham (un réformateur politique de Grande-Bretagne) d'unifier les deux Canadas (le Haut-Canada [l'Ontario] et le Bas-Canada) pour mieux assimiler la population canadienne-française, le Canada-Uni vit le jour en 1841. Ce nouveau régime politique riva pendant plus d'un siècle le sentiment national à l'impératif de la survivance française en terre d'Amérique. La création du Dominion du Canada en 1867 qui vit l'unification des colonies britanniques distinctes et autonomes du Canada-Uni, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, n'y changea par grand-chose. Le clergé catholique, omniprésent dans la province de Québec, réussit à imposer, par sa prédication favorable au pouvoir absolu du Saint-Siège et ses condamnations à l'endroit du libéralisme, l'importance primordiale de la foi catholique et le devoir de soumission à l'autorité légitime anglaise ; il en vint même à faire de la religion catholique le premier critère de la nationalité canadienne-française. En fait, la religion cimentera la cohésion des Canadiens français au Canada jusqu'à la Révolution tranquille au Québec dans les années 1960

À la suite d'une série de crises que vécurent les minorités francophones hors Québec à la fin du XIXème siècle et au début du XXème siècle, la majorité canadienne-française du Québec s'identifia de plus en plus aux minorités francophones assiégées sans merci par une société anglo-canadienne agressive et militante, déterminée à créer un État national canado-britannique fort et homogène. Ces crises comprennent : l'abolition des écoles séparées non officielles fréquentées par les Acadiens du Nouveau-Brunswick (1871) ; la rébellion de la rivière Rouge (1869-1870) et la rébellion du Nord-Ouest (1885), considérées dans le centre du Canada, tant par les francophones que par les anglophones, comme une lutte entre les francophones catholiques et les anglophones protestants afin de déterminer l'avenir de l'Ouest canadien ; l'abolition, décidée en 1890 par le gouvernement libéral du Manitoba, du financement des écoles catholiques, reconnu par la Loi sur le Manitoba de 1870 ; la limitation des écoles séparées dans la loi de 1905, qui crée les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan ; et finalement, le Règlement 17 de l'Ontario adopté en 1912, qui compromet le réseau non officiel d'écoles bilingues séparées en interdisant l'usage du français comme langue d'enseignement jusqu'à la fin des années 20.

Les Canadiens français et les Canadiens anglais s'entendaient encore moins en matière de politique étrangère, particulièrement quant au rôle du Canada dans l'Empire britannique. De 1900 à 1920, les nationalistes canadiens-français et les adeptes d'un nationalisme canadien à caractère britannique s'affrontèrent à maintes reprises. Les premiers, dirigés par Henri Bourassa (journaliste et politicien canadien-français), protestèrent vigoureusement contre la participation accrue du Canada aux entreprises économiques ou politiques impériales, et davantage encore aux opérations militaires. Bourassa s'opposa vivement à la participation des troupes canadiennes à la guerre des Boers (1899-1902), affirmant que toute forme d'impérialisme était immorale et que l'opération créerait un précédent qui justifierait la participation à d'autres guerres impériales britanniques dans l'avenir. Il n'avait pas tort.

Lorsque la Première Guerre mondiale commence en 1914, tous les dominions de l'Empire britannique, dont le Canada, sont appelés à prendre part au conflit. En effet, lorsque la Grande-Bretagne déclare la guerre à l'Allemagne le 4 août 1914, le Canada comme les autres dominions de l'Empire britannique sont automatiquement impliqués, sans aucune consultation préalable. Toutefois, les dominions peuvent décider d'apporter ou non à la mère-patrie leur aide. Initialement, la plupart des Canadiens, francophones et anglophones, et le gouvernement conservateur du premier ministre Robert Bordenet le parti libéral de Wilfrid Laurier, formant l'opposition officielle, accueillirent le déclenchement de la guerre avec enthousiasme. Anglophones et francophones furent d'accord pour aider l'Angleterre et pour envoyer en Europe des soldats volontaires. Ainsi, le Canada déclara la guerre à l'Allemagne le 5 août 1914, un jour seulement après la Grande-Bretagne.

La population totale du Canada à ce moment-là était d'un peu moins de huit millions d'habitants. Avant le déclenchement de la guerre, le Canada disposait d'une milice d'environ 55 000 réservistes qui était beaucoup plus importante que son armée régulière mal équipée qui ne comptait que 3 110 hommes dont trente officiers canadiens-français et une marine qui n'en était qu'à ses premiers balbutiements.

La mobilisation ayant été ordonnée par le gouvernement, Sam Hughes, le ministre de la Milice et de la Défense et francophobe reconnu, déploya tous les efforts pour structurer et mobiliser le premier contingent du Corps expéditionnaire canadien (CEC), à savoir : la 1ère Division. Le 8 septembre 1914, l'effectif de la division fut au complet (32 665 hommes) et le 3 octobre, la division quitta le Canada pour l'Angleterre. Cette division comportait 1 245 volontaires canadiens-français. Ces francophones avaient été répartis au sein des unités de langue anglaise composées en grande partie de ressortissants britanniques. De plus, consciemment ou non, le ministre Hughes exclut la participation des officiers francophones de l'armée régulière.

Ayant anticipé la levée d'un deuxième contingent et désireux de taire les dénigreurs anglophones concernant la participation des canadiens-français dans l'effort de guerre, un groupe d'hommes d'affaires et de politiciens de l'élite canadienne-française de la province de Québec exerça d'importantes pressions sur le gouvernement du Canada pour participer à la formation d'une unité d'infanterie canadienne-française. L'Ordre général n° 36 autorisera officiellement le recrutement du bataillon à compter du 21 octobre 1914. Initialement connu sous la dénomination '' Régiment Royal Canadien-Français, le 22ème Bataillon (canadien-français) '' sera désigné unité francophone tout simplement du fait qu'il fut le vingt-deuxième bataillon d'infanterie autorisé pour le CEC. Sa véritable dénomination était le '' 22nd Infantry Bataillon (French Canadian) ''.

À la fin de 1914, plus de 2 500 Canadiens français s'étaient enrôlés volontairement. L'année suivante, la province de Québec fournit à l'effort de guerre environ 25 000 hommes. En avril 1917, on estimait à 424 526 le nombre de Canadiens qui avaient volontairement pris les armes dont 49.2% étaient des Britanniques émigrés au Canada, 40% des Canadiens d'expression anglaise et un maigre 4.5% de Canadiens français. La population canadienne était en 1917 de 8 060 000 dont 30% étaient des Canadiens français.

La contribution du 178ème Bataillon canadien-français aux CEC est perpétuée par le 12ème RBC et lui a permis d'inscrire le nom de bataille ***AMIENS*** *sur son Guidon.*

Il faut bien comprendre qu'aussitôt passées les explosions de patriotisme d'août 1914, l'appui à la participation à la guerre chez les Canadiens français déclina rapidement. Suspicion et même hostilité envers l'Empire britannique existaient toujours parmi eux. Malgré leur sympathie naturelle pour la France, alliée de la Grande-Bretagne, peu de Canadiens français furent prêts à risquer leur vie pour elle. Après tout, depuis la conquête de la Nouvelle-France par les Britanniques en 1760, la France ne s'était jamais vraiment inquiétée du sort des Canadiens qui survécurent en Amérique du Nord, s'y multiplièrent et y maintinrent une culture très vivante. En 1914, une partie de l'élite instruite du Canada français possédait des affinités culturelles avec la France, mais la plupart des francophones du pays ne s'identifièrent pas avec ce pays anticlérical et hanté par les scandales. Aux yeux des Canadiens français, ni la France, ni l'Angleterre n'était une mère-patrie susceptible d'attirer leur allégeance.

Les combats se prolongeant en Europe et le recours aux seuls volontaires n'étant bientôt plus suffisant, le premier ministre Borden, cédant à la pression de l'état-major des armées, ordonna, le 11 juin 1917, la conscription générale pour le service outre-mer revenant sur une promesse électorale faite aux Canadiens français. Il n'en fallu pas moins pour que le Québec s'agite. Des émeutes éclatèrent à Québec et des manifestations s'organisèrent à Montréal. Le 1er avril 1918, des soldats anglophones canadiens chargèrent des manifestants dans la ville de Québec tuant quatre civils, faisant plusieurs blessés et des arrestations par centaines. Cette action marquera à jamais l'inconscient collectif des Canadiens français. Après la guerre, les nationalistes canadiens-français désigneront la conscription comme une preuve de l'impossibilité de réconcilier les opinions des Canadiens français et des Canadiens anglais.

Le jeune Georges Desmeules est l'une des quatre victimes de l'émeute du 1er avril 1918 à Québec.

Il n'en demeure pas moins que des 260 bataillons d'infanterie qui furent formés pour le CEC durant toute la Première Guerre mondiale, 16 bataillons seront identifiés pour les Canadiens français. Ces bataillons furent le 22ème Bataillon (canadien-français), le 41ème Bataillon (Province de Québec et Ottawa), le 57ème Bataillon (Ville de Québec), le 69ème Bataillon (Province de Québec), le 117ème Bataillon (Sherbrooke), le 132ème Bataillon (Acadien du Nouveau-Brunswick), le 150ème Bataillon Carabiniers de Montréal (Montréal), le 163ème Bataillon (Province de Québec), le 167ème Bataillon (Ville de Québec), le 165ème Bataillon (Acadiens – Moncton – Nouveau-Brunswick), le 178ème Bataillon (Victoriaville), le 189ème Bataillon (Fraserville, Estrie), le 206ème Bataillon (Beauharnois, Laprairie, Terrebonne), le 230ème Bataillon (Ottawa), le 233ème Bataillon (Edmonton, Alberta), et le 258ème Bataillon (Province de Québec).

Le 22ème Bataillon (canadien-français) fut la seule unité canadienne-française toutefois à combattre au front en tant qu'unité durant toute la guerre. Plus de 19 unités de milice participèrent à la formation du 22ème Bataillon (canadien-français) à savoir : le Régiment de Hull, les Fusiliers de Sherbrooke, le Régiment de la Chaudière, le Régiment de Châteauguay (aujourd'hui le 4ème R22eR), le Régiment de Trois-Rivières (aujourd'hui le 12ème RBC (Milice), Le Régiment de St-Hyacinthe (aujourd'hui le 6ème R22eR), le Régiment de Joliette, le Régiment de Montmagny, le Régiment du Saguenay, le Régiment de Québec, le Régiment de Lévis, le Régiment de Dorchester et Beauce, les Chasseurs Canadiens, le Corps École des Officiers de l'Université Laval. Les unités de milice qui fourniront le plus de troupes au 22ème Bataillon (canadien-français) durant la Grande Guerre sont : Les Fusiliers Mont-Royal, le Régiment de Maisonneuve, les Voltigeurs de Québec et les Fusiliers du Saint-Laurent.

Les soldats canadiens combattirent vaillamment durant toute la Première Guerre mondiale. Sur une population totale d'un peu plus de huit millions, plus de 620 000 soldats tombèrent sur les champs de bataille du nord de la France et dans les Flandres. Plus de 154 000 soldats canadiens furent blessés. Pour leur part, les officiers, sous-officiers et soldats du 22ème Bataillon (canadien-français) démontrèrent une volonté sans faille à défendre l'honneur de l'unité et de la collectivité canadienne-française qu'ils représentaient. Du 20 septembre 1915 au 11 novembre 1918, le 22ème Bataillon (canadiens-français) aura connu 38 mois de combat. Un total de 352 décorations dont deux Croix de Victoria furent décernées aux membres de l'unité. Les faits d'armes à son crédit au cours de la Première Guerre mondiale furent nombreux et glorieux. Il se vit accorder 18 honneurs de batailles dont Mont-Sorrel (2 au 13 juin 1916), Somme 1916-1918, Flers-Courcelette (15 au 22 septembre 1916), Vimy 1917, Ypres 1917, Passchendaele (26 octobre au 10 novembre 1917), Arras 1917-1918, Amiens (8 au 18 août 1918), Cambrai 1918 (8 au 9 octobre 1918) et France et Flandres 1915-1918. Des 5 919 membres de l'unité qui servirent au front durant la guerre, 1 074 sont morts et 2 887 furent blessés. À son retour au Canada, le 22ème Bataillon (canadien-français), la fierté et l'honneur de tout un peuple, fut démobilisé à la fin de la journée du 19 mai 1919.Mais à la suite de fortes représentations de nombreux politiciens du Québec, le 22ème Régiment fut réintégré au sein de la Force permanente le 1er avril 1920. Le Royal 22ème Régiment (R22eR) continue de nos jours la mémoire, les traditions et l'excellence du 22ème Bataillon (canadien-français).

En 1914, le Canada était entré dans la guerre comme colonie britannique, mais lors du Traité de Versailles de 1919, le Canada devint une puissance signataire du traité de paix en restant toutefois un dominion de l'Empire britannique. Il faudra attendre la fin de la Deuxième Guerre mondiale pour voir enfin le Canada devenir pleinement souverain.

Écrit à Gatineau, le 3 mars 2018.
Par le lieutenant-colonel (ret) Richard Aubry

46 - Le saviez-vous ? :

45.2 - Devoir de mémoire de la Grande Guerre :

Maréchal des logis Auguste Sauvageot

Un grand ancien du 12, parrain de la 319ème promotion de l'Ecole Nationale des sous-officiers d'active : 2017 – 2018.

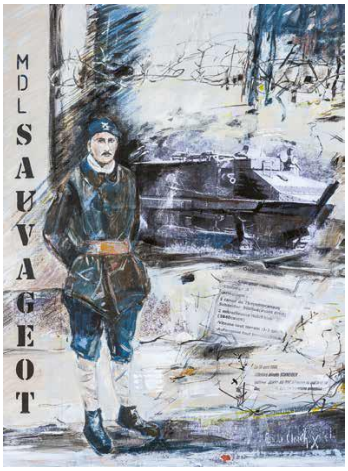

Auguste Sauvageot est né le 10 novembre 1884 à Châlons-sur-Saône. Il s'engage le 3 mars 1905 au 3ème régiment de chasseurs d'Afrique. Il n'a alors que 21 ans - et rejoint l'Algérie jusqu'en mars 1908. Il est nommé maréchal des logis le 1er août 1907. À son retour d'Afrique du Nord, le jeu -ne Auguste est admis dans la réserve au sein du 12ème régiment de chasseurs à cheval de Saint-Mihiel, régiment qu'il rejoint lors de la mobilisation générale le 2 août 1914. Ce dernier sera engagé dans les Ardennes, sur la Marne, à Verdun et dans la Somme. Auguste Sauvageot se forge alors, action après action, un tempérament de guerrier et de meneur d'hommes.

La Grande Guerre bat son plein, les offensives françaises se heurtent à la puissance allemande et les unités sont stoppées dans leur élan. Les armées immobilisées, face à face, se livrent désormais des combats sanglants, dans une guerre de tranchées où la mort fauche inexorablement la vie de nombre de jeunes français.

D'un côté comme de l'autre, on cherche le moyen de trouver une issue à cette guerre de position. En décembre 1915, le colonel Estienne, tente d'intéresser l'État-major français à un projet de '' cuirassé terrestre '' capable de franchir barbelés et tranchées, de réduire au silence les mitrailleuses ennemies et d'ouvrir les lignes allemandes à nos fantassins.

Au début de janvier 1916, après une démonstration efficace, le général Joffre autorise la poursuite du projet et, le 31 janvier, il obtient l'achat de 400 Schneider, armés d'un canon de 75 mm et de mitrailleuses Hotchkiss modèle 1914 de 8 mm. Ayant le goût pour l'aventure et l'innovation, le maréchal des logis Sauvageot est volontaire pour rejoindre le 81ème régiment d'artillerie lourde le 5 décembre 1916 au sein de l'artillerie spéciale à Marly-le-Roi.

Il est affecté au 1er groupement de l'artillerie spéciale (AS) comprenant les groupes AS 2, 4, 5, 6 et 9, au sein de la 4ème batterie de l'AS n° 9. Il s'approprie rapidement la conduite et le maniement des armes du cuirassé sur les premières séries de Schneider produites, commandant et guidant son équipage avec rigueur et efficacité.

Après cette formation initiale, le groupe AS 9 est envoyé à Champlieu en décembre 1916 pour une dernière phase d'entraînement, afin de se former à la manoeuvre et aux tirs avant le retour au front. Le maréchal des logis Sauvageot et son équipage enchaînent avec professionnalisme et détermination les entraînements de coordination avec l'infanterie pour laquelle ils ouvriront les brèches dans les tranchées et les fils barbelés ennemis.

Le 8 avril, l'AS 9 est désigné pour appuyer l'offensive du 151ème régiment d'infanterie dans le secteur de Berry-au-Bac. Le lendemain, les chars embarquent sur le train et arrivent le 11 avril matin à Courlandon. Ordre leur est donné de rejoindre Cuiry-lès-Chaudardes à 10 km de Berry-au-Bac, qu'ils atteignent vers 4 heures le lendemain matin sans incident. À chaque pont, la colonne de char ralentit puis reprend sa marche malgré une nuit noire et pluvieuse.

Les trois jours suivants sont mis à profit pour vérifier et remettre les chars à niveau. Auguste et ses camarades étudient le terrain pour trouver les meilleurs angles d'attaque et les meilleurs points de franchissement.

Pendant ce temps, l'artillerie française crache sans arrêt un tapis d'obus sur l'ennemi, démolissant les réseaux de barbelés, s'efforçant de détruire les tranchées et casemates cimentées des allemands pour préparer l'offensive.

Le 16 avril, le général Nivelle ordonne de percer le front entre les villages de Corbenny et Berry-au-Bac distancés de 8 kilomètres. Lentement, du fait de l'encombrement créé par le flux de l'artillerie et l'infanterie, la colonne de char s'ébranle, chacun connaissant le point à atteindre…

À 8 heures, les éléments de tête sont déjà pris sous le feu de l'artillerie ennemie mais franchissent le pont de La Miette sans grande difficulté.

Vers 10 h 15, la première position allemande tombe mais deux chars du groupement sont mis hors de combat par l'artillerie et quelques nids allemands résistent encore. La colonne longe ensuite le cours d'eau de La Miette jusqu'à la ferme de Mauchamp.

Vers 10 h 30, la résistance s'intensifie, l'artillerie allemande mène un tir de barrage afin de stopper l'avancée des chars qui sont aussi mitraillés à trois reprises par l'aviation allemande à basse altitude. L'AS 9 se déploie alors en ordre de bataille. Le maréchal des logis Sauvageot répercute les ordres et avance désormais en ligne.

La progression est difficile, le franchissement des tranchées reste un obstacle majeur. Le terrain est pentu et parsemé de trous d'obus. La pluie complique encore la tâche pour le Schneider comme pour les hommes du 151ème régiment d'infanterie qui ont du mal à progresser sur un sol marécageux et collant. L'infanterie ne suit presque plus, les chars tiennent bon et, seuls, tentent d'ouvrir le chemin.

Lors de l'attaque de la seconde ligne allemande, le chef d'escadron Bossut est mortellement touché. Malgré tout, les chars continuent à avancer. L'odeur des poudres et du carburant se mélangent, les tireurs s'affairent sur les objectifs ennemis. Auguste ne prête plus attention au vacarme assourdissant du moteur, des tirs et des impacts sur le blindage. Il se concentre sur le respect de l'alignement de son char avec ceux de droite et de gauche.

Continuant de progresser, il finit par perdre le contact avec le reste du groupe, mais il poursuit vers la troisième ligne ennemie à hauteur de Guignicourt, respectant le plan d'attaque. Les munitions et le carburant commencent à manquer, Auguste et son équipage sont seuls, plus aucun char du groupe dans leur champ de vision. Où sont-ils ? Tant pis, ils avancent. Féroce, l'artillerie ennemie redouble d'intensité soulevant la terre près de son char mais il n'est pas question de reculer. L'impact des balles sur l'acier du Schneider rend la communication interne presque impossible. Les hommes jettent un regard craintif vers leur chef, Auguste garde son sang-froid, il les rassure et veille à ce que chacun restent concentré sur la mission, malgré la peur. Le char avance toujours, puis, soudainement, une vague de chaleur remplit l'habitacle, le Schneider s'embrase en un instant ne laissant aucune chance au maréchal des logis Sauvageot et à ses hommes…

Sur ce terrible jour du 16 avril 1917, seul l'AS 9 et 5 progressèrent jusqu'au bois au sud de Juvincourt grâce au courage de soldats comme le maréchal des logis Sauvageot. Sur les 128 chars engagés, 121 seront détruits ou mis hors de combat et sur 720 hommes engagés, 180 seront tués, blessés ou portés disparus. Toutefois, le sacrifice de ces soldats n'aura pas été vain, il aura permis de mettre en évidence le gain stratégique de ce nouvel équipement.

En mourant sous le feu ennemi, dans son char, menant ses hommes jusqu'au sacrifice de leur vie pour réussir la mission coûte que coûte, le maréchal des logis Sauvageot aura fait preuve des plus belles qualités de chef. Vaillant jusqu'au bout, malgré le fracas des combats, il a franchi la troisième ligne ennemie sous le feu incessant adverse prouvant son courage et sa détermination. Son engagement au service de la France et son goût pour l'innovation l'auront conduit à participer au premier engagement des chars de combat français et aura ouvert une nouvelle ère militaire, celle du combat moderne.

Le maréchal des logis Sauvageot se verra cité, à titre posthume, à l'ordre de l'armée avec obtention de la Croix de guerre 1914-1918 avec palme.

Augustin Trébuchon

Dans le petit cimetière civil entourant l'église de Vrigne-Meuse (08), dix-huit croix blanches plantées au pied d'un monument aux morts portent la même date : 10 novembre 1918.

Ces soldats du 415ème régiment ne sont pourtant pas tous morts à la veille de l'Armistice, à l'image d'Augustin Trébuchon, enterré là, avec ses camarades et qui est présenté comme le dernier poilu tué en 1914-1918.

A 08 h 30, l'avis officiel de la fin des hostilités, prévu à 11 heures, parvient au 415ème régiment d'infanterie, engagé sur la Meuse. Pourtant, ce matin-là, l'unité perd encore des dizaines d'hommes dans un dernier combat absurde. L'armée les fait officiellement mourir la veille.

11 novembre Vrigne-Meuse, la bataille de trop

Ce fut la dernière bataille et la bataille de trop. Au matin du 11 novembre 1918, dans les heures précédant l'armistice, des soldats français furent tués dans un combat inutile, à Vrigne-Meuse, dans les Ardennes. « *Ils sont morts pour rien* », assure aujourd'hui le petit-fils de l'officier qui les commandait. Cet homme sait de quoi il parle. Lui-même est général à la retraite et il a récemment exhumé les carnets de guerre de son aïeul, le chef de bataillon Charles de Menditte *(1)* dans leur propriété du Pays Basque.

Le général Fauveau a entrepris de faire toute la lumière sur cet épisode, non seulement oublié, mais volontairement caché de longues années par l'administration militaire. Il le fait sans polémique, dans l'admiration d'un grand-père contraint d'obéir à des ordres insensés, et avec le souci de rétablir les faits. Il rend ainsi un dernier hommage à ces morts du 415ème régiment d'infanterie, en particulier au dernier soldat tombé, dix minutes avant que les armes ne se taisent, un certain Augustin Trébuchon.

« Debout ! On part ! Il faut franchir la Meuse »

Nous sommes le 8 novembre 1918, dans le département des Ardennes. Devant nous, la Meuse, qui coule ici de l'est vers l'ouest, entre Sedan et Charleville-Mézières. Les hommes de la 163ème division d'infanterie sont épuisés : ils se battent depuis deux semaines et viennent de repousser les allemands d'une centaine de kilomètres vers le nord. Ils s'installent comme ils peuvent dans les villages à moitié abandonnés par la population. La guerre vit ses dernières heures. La veille, le jeudi 7 novembre à 20 heures, une délégation allemande a franchi, dans quatre voitures, les lignes françaises dans le nord de l'Aisne pour aller négocier les termes de l'armistice à Rethondes. L'information a circulé dans la troupe. *« C'est-y vrai, mon général, que c'est la paix ? »* demande un poilu au général Boichut, en tournée d'inspection dans le secteur de la Meuse. *« Pas encore »*.

Le samedi 9 novembre, vers 20 heures, les ordres arrivent : *« Franchir la Meuse. Occuper le village de Vrigne-Meuse. Opération à exécuter d'urgence et sans se laisser arrêter par la nuit »*. Pour l'état-major, il s'agit de ne pas relâcher la pression sur l'ennemi, afin de négocier en position de force les conditions de l'armistice. Pour les hommes, que les sous-officiers viennent réveiller dans les granges transformées en dortoir, c'est une autre histoire. « *Debout ! On part ! Rassemblement dans cinq minutes. Il faut passer la Meuse »*.

La Meuse, gonflée par les pluies, elle est à cet endroit large de 70 mètres et le débit est fort. « *Elle déborde, elle roule, elle est en furie »*, raconte un témoin. Les ponts ont été détruits et les sapeurs du génie vont devoir profiter de la nuit et du brouillard pour installer une passerelle de planches en prenant appui sur une écluse. Aucune reconnaissance n'a été effectuée sur l'autre rive pour savoir si les allemands y sont, et combien. A cause du mauvais temps, l'aviation ne peut pas voler. Absence de renseignements et manœuvre précipitée : les conditions du désastre sont réunies. Un peu après 8 heures, le dimanche matin, environ 700 hommes ont franchi le fleuve et une ligne téléphonique est installée. Leur chef, Charles de Menditte, est allé entendre la messe. Il a rejoint son poste de commandement au sud de la rivière, au village de Dom-le-Mesnil.

La guerre, Charles de Berterèche de Menditte ne la découvre pas. Officier de carrière, il a d'abord servi au Tonkin (Vietnam) et a été très grièvement blessé à la jambe gauche en septembre 1914. Rétabli, on l'envoie comme instructeur dans l'armée roumaine, ce qui lui vaut, au retour, de traverser la Russie en pleine révolution. En 1918, à 49 ans, il est à nouveau affecté dans un régiment de ligne, avec lequel il participe aux derniers combats.

Vers 10 h 30, le brouillard se dissipe sur les rives de la Meuse. Les allemands sont là, juste en face sur les hauteurs, à quelques centaines de mètres. Les français sont en contrebas, étalés sur trois kilomètres, entre la rivière et la voie ferrée. L'hécatombe commence. L'artillerie, d'abord, puis en début d'après-midi, les premières contre-attaques des fusiliers et des grenadiers de la garde impériale allemande. Un sous-lieutenant français raconte : *« Les mitrailleuses se déchaînent. Au tac-tac sec et saccadé des Hotchkiss, les Maxim répondent avec un pouf-pouf sourd et lent. Et les fusils-mitrailleurs mêlaient leurs teuf-teuf à ce concert meurtrier »*. Dans l'après-midi, l'aviation française effectue une reconnaissance qui permet à l'artillerie, restée en arrière, d'ouvrir le feu sur les allemands. A 18 heures, la nuit tombe sans que les combats ne cessent tout à fait. On fait un premier bilan : 57 tués et 133 blessés, selon les chiffres dont nous disposons aujourd'hui, et qui sont, nous allons le voir, sujets à caution.

Pour le demi-millier d'hommes coincés sur la rive nord de la Meuse, enterrés dans leurs trous par un temps humide et glacial, la journée du lundi 11 novembre s'annonce mal. Vers 06 h 30, raconte Charles de Menditte, circule le bruit de l'armistice. A 08 h 30, l'avis est officiel. Pendant ce temps, on continue à tirer sur le front du régiment et les obus allemands tombent sur Dom-le-Mesnil. Le message du maréchal Ferdinand Foch, commandant des troupes alliées, a été diffusé le matin à 05 h 15. Il stipule que ‘’ *les hostilités sont arrêtées sur tout le front à partir du 11 novembre, 11 heures (heure française) ‘’*.

A Vrigne-Meuse, il n'est toujours pas 11 heures et les combats se poursuivent. ‘’ *10 h 45 : les obus tombent encore. 10 h 57 : la mitrailleuse tire encore ‘’*, note scrupuleusement le chef de bataillon de Menditte. Vers 10 h 50, le soldat de première classe Augustin Trébuchon, estafette de la 9ème compagnie, est tué d'une balle dans la tête alors qu'il porte un message à son capitaine. Trébuchon est le dernier poilu tué *(2)* sur le front occidental.

Il faut aller consulter sa fiche individuelle sur le site officiel Mémoire des hommes, où tous les morts pour la France sont recensés *(3)*. On y lit qu'il est mort le 10 novembre. C'est également

le cas sur sa fiche d'état-civil à la mairie de Malzieu-Forain, en Lozère. La date est fausse, volontairement ; car les autorités militaires ont choisi d'effacer des mémoires les derniers combats du 11 novembre au matin. '' *Comme si cela n'avait pas eu lieu ''*, constate le général Fauveau. Qui en a décidé ? On l'ignore précisément, malgré les recherches effectuées au Service historique de la défense. Il n'était tout simplement pas possible de mourir pour la France le jour de l'armistice, le jour de la victoire. Nul ne sait donc combien d'hommes ont été tués dans les toutes dernières heures avant le cessez-le-feu, puisqu'ils ont été comptabilisés avec leurs camarades tombés la veille. On se souvient simplement d'Augustin Trébuchon, '' *tué à l'ennemi ''* à l'âge de 40 ans, après plus de quatre années de guerre.

On se souvient aussi du soldat Delaluque, qui eut l'honneur de sonner au clairon le cessez-le-feu de la dernière bataille. Et pourtant, lui aussi a été oublié, caché, presque censuré. La légende veut que l'armistice ait été sonnée par le caporal Pierre Sellier, originaire du Territoire de Belfort, dont le clairon repose toujours au musée de l'Armée. Or, Sellier a sonné le cessez-le-feu le 7 novembre au soir pour permettre aux plénipotentiaires allemands de traverser les lignes françaises à Haudroy (Aisne). Bonne mère, la République lui attribua même la Légion d'honneur pour ce fait d'armes.

Le providentiel soldat Delaluque

Ni enterrements, ni défilé de la victoire.

Octave Delaluque, lui, eut de la peine à sonner le « *Cessez-le-feu* ». Il ne se souvenait plus des notes et le lieutenant Bonneval dut les lui rappeler. Selon les ordres, il enchaîna aussitôt '' *Levez-vous '', '' Garde-à-vous '', '' Au drapeau '' (4)*. C'était fini. Les hommes sortirent de leurs tranchées et les allemands, juste en face, firent de même. Les français avaient explicitement reçu l'ordre de ne pas fraterniser avec l'ennemi. Les recommandations officielles étaient les suivantes : *« Les hommes mettent leur mouchoir au bout du fusil et crient en chœur et de toutes leurs forces « Vive la France », puis chantent '' la Marseillaise ''.*

L'heure était à la gloire. Vrigne-Meuse et son combat inutile ? Côté français, on compte 99 morts et 190 blessés au sein de la 163ème division d'infanterie. Il ne fallait pas en parler. On ne laissa même pas le temps aux hommes du 415ème régiment d'infanterie d'enterrer leurs morts. Puis ils tombèrent dans l'oubli. Leur chef - qui commandait par intérim - fut envoyé au Liban et en Syrie. Le '' 415 '' ne fut pas représenté au grand défilé de la victoire du 14 juillet 1919. Dix ans plus tard, en avril 1929, un monument aux morts fut enfin inauguré sur les lieux des combats, en présence d'anciens combattants. Ce fut tout. A la veille de la Seconde Guerre mondiale parut un ouvrage, rédigé par un certain colonel Grasset, qui tira un instant cet épisode de l'oubli. C'était

alors pour vanter « *tout ce qu'on peut oser avec une troupe vaillante et manœuvrière, même peu de temps avant que cesse la guerre implacable qu'elle menait depuis plus de quatre ans* ». Il fut couronné par l'Académie française.

(1) Alain Fauveau, *le Vagabond de la Grande Guerre*, Geste Editions, mars 2008. Lire également la *Revue historique des armées*, numéro 251, 2008, et la revue *le Casoar*, publié par la Saint-Cyrienne, avril 2008.
(2) Pas le dernier mort, des milliers d'hommes mourront encore des suites de leurs blessures.
(3) http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr.

(4) Voir autre version dans le paragraphe ci-après.

Par Jean-Dominique Merchet — 11 novembre 2008
Source : internet

Le clairon Eurélien

Le 11 novembre 1918, c'est un Eurélien, Octave Delaluque, qui a sonné l'Armistice au clairon, sur le front. L'instrument qu'il a utilisé vient d'être retrouvé à Gommerville, près de Janville.

Ce n'est qu'un vieux tube de cuivre au pavillon embouti, façon gueule cassée, amputé des parements que son dernier souffle aurait dû lui accorder.

Depuis plus de trois décennies, ce vieux clairon amnésique, rangé dans la fosse commune des sans-grade de la fanfare militaire, dort dans le grenier d'une famille beauceronne de Gommerville, en Eure-et-Loir.

Le providentiel soldat Delaluque

C'est pourtant à travers sa gorge, à demi cabossée par les gnons de quatre années de guerre, qu'ont retenti les sept notes de musique les plus attendues d'un front exsangue. Un chapelet de croches et de rondes qu'on ne sortait jamais de l'engin, calqué en mode pavlovien sur le rythme martial des sonneries de l'assaut ou de l'extinction des feux.

Mais ce 11 novembre 1918, à 11 heures précises, à Vrigne-Meuse (Ardennes), sur la ligne la plus avancée du combat, le clairon eurélien pousse l'air du cessez-le-feu. Le vrai. Celui qui met un terme définitif à 1567 jours de massacres.

Plus de cent ans après le début de la Grande Guerre, c'est un tandem pluridisciplinaire, l'historien chartrain Michel Brice et l'écrivain Marie-France Saliège, qui a retrouvé le clairon de l'Armistice, au terme d'une longue enquête débouchant sur la publication d'un livre.

Mais que fait donc cet instrument de musique en Eure-et-Loir ?

'' T'as tiré comme un cochon, t'auras pas de permission… ''

En réalité, le clairon de l'Armistice n'a jamais vraiment quitté le canton de Janville, puisque son propriétaire, Octave Delaluque, y est né, plus précisément à Intréville, en 1889. Le 11 novembre 1918, c'est lui, l'ouvrier agricole, qui empoigne l'instrument et répand sur le champ

de bataille la rumeur de la délivrance, six heures après la signature effective de l'Armistice. Mais du paraphe du cessez-le-feu à son application sur le terrain, il y a un gouffre.

Comment interrompre un immense champ de bataille, couvert par le fracas des armes, quand la radio ne fonctionne plus que par intermittence ? Deux protagonistes sont nécessaires : un clairon (l'instrument) et un clairon (celui qui en joue).

Pour que la sonnerie soit entendue par l'ennemi et répercutée telle une onde sur toute la ligne de front, elle doit partir du point le plus avancé, précisément Vrigne-Meuse, où le 415ème régiment d'infanterie a fort à faire avec les Allemands.

Mais un joueur de clairon, et même un clairon, ça ne se trouve pas comme ça, au fond d'une tranchée. Il y a bien cet Octave Delaluque, agent de liaison entre les différentes positions françaises, qui possède un tube de cuivre. Et sait l'emboucher à l'occasion.

Il a oublié la partition

Malheureusement, il a oublié les notes du cessez-le-feu, brièvement apprises, en 1911, sept ans plus tôt. Une éternité. Par chance, l'air se rapproche de quelques chansons égrillardes de salle de garde, que Delaluque maîtrise. '' *T'as tiré comme un cochon, t'auras pas de permission* ''. C'est le nom du morceau dont il s'inspire, air peu glorieux qui scelle le destin d'une guerre.

À 11 heures précises, le soldat d'Intréville balbutie au clairon un cessez-le-feu qui entre dans l'histoire, faute de marquer les annales de l'interprétation musicale. En face, les soldats allemands répondent. Dans les casemates, les autres régiments français les imitent.

La Première Guerre mondiale est terminée. C'est un Eurélien qui a donné le coup de sifflet final.

4.7 - Documents :

« Chers amis,

Avec son autorisation, je tiens à vous faire part d'un document qui ne manque pas d'intérêts écrit par le colonel Delor, grand ancien du 16ème Dragons en Algérie. Il était instructeur '' Tactique Blindée '' à Mailly-le-Camp en 1966 alors que je préparais le brevet de chef de peloton ».

Paul Lemaire

Le 21ème siècle sera religieux ou ne sera pas [André Malraux]

Au cours des trois dernières années, plusieurs attentats spectaculaires et meurtriers ont frappé la population française. Tous ces attentats ont été commis par des personnes de religion musulmane, bien que plus ou moins pratiquantes ; certains ayant une connaissance très sommaire, voire erronée, de cette croyance. Comme toujours, en pareil cas, les médias, avec leur formidable pouvoir amplificateur, ont focalisé l'attention de la population sur les auteurs de ces attentats et les conséquences de ceux-ci. Bref, l'information '' en temps réel '', le culte de l'immédiat.

Certes, certains journaux quotidiens ou des hebdomadaires ont, dans leurs articles, tenté d'analyser les causes lointaines, profondes, de ces actions meurtrières, mais dans notre société où les plus jeunes semblent être nés avec des écouteurs sur les oreilles et une '' tablette '' à la main, qui lit encore ce genre d'articles ou de commentaires ? Je n'en vois pas.

Or, ces attentats doivent être placés dans leur contexte historique, le temps long, qui, seul, permet de juger plus objectivement, plus sereinement, les événements de notre temps.

Qu'on le veuille ou non ces actions '' terroristes '' s'inscrivent dans la confrontation multiséculaire entre la religion musulmane et les autres religions, tout particulièrement la chrétienté.

Pour les comprendre il faut remonter aux sources de cette religion, rappeler les grands événements qui ont jalonné sa lutte contre la chrétienté occidentale, puis, finalement analyser la situation contemporaine (fin du 20ème, début 21ème siècles).

Origine de la religion musulmane

La Mecque

Mahomet serait né en 570, à la Mecque, située au sud-ouest de la péninsule arabique. Très tôt orphelin, il est recueilli par les chefs de sa tribu. Pour subvenir à ses besoins, il s'engage comme caravanier et, pendant des années, va sillonner le territoire de l'Arabie et les contrées plus au nord.

Il épouse sa patronne Khadija, une riche veuve ; il aura d'elle 4 filles.

Vers 610, il a environ 40 ans, s'étant retiré dans une grotte pour méditer, l'ange Gabriel lui apparaît et lui révèle les paroles d'Allah, le Dieu unique.

Ces paroles constitueront, par la suite, les premiers versets du Coran.

Etant libéré, comme la plupart de ses contemporains, il devint Prédicateur dans la ville de la Mecque, rassemblant ses premiers fidèles.

Mais son message est mal reçu par certains personnages puissants de la ville et les autorités.

En 622, il doit fuir et se réfugier à Médine, petite ville à 400 kilomètres de là. Cette année 622, l'année de l'hégire (la fuite, l'émigration), sera le début du calendrier musulman.

Dans cette ville, il va devenir le chef religieux, mais aussi chef de guerre, contre les caravaniers de la Mecque, ses contradicteurs et ses caricaturistes. A Médine il aura de nombreuses épouses mais pas d'enfant.

Etant de retour à la Mecque, il y meurt en 632.

Abu Bakr devient Calife (successeur) ; les premières années suivant la mort de Mahomet seront marquées par :

- une très grande violence, parmi les 4 premiers Califes, trois seront assassinés.
- une expansion violente et fulgurante. En quelques années le territoire arabo-musulman va s'étendre jusqu'aux confins de la Tunisie actuelle, en passant par l'Egypte, sur tout le Moyen Orient, l'Irak, jusqu'aux extrémités de l'Iran d'aujourd'hui. Jérusalem est conquise en 637.

En 661 après l'assassinat d'Ali le 4ème Calife, va débuter une interminable guerre civile entre ses partisans, les Sunnites et leurs opposants les Chiites.

Malgré cette guerre civile entre musulmans, la guerre sainte contre les infidèles : Perses, Bysantins, Berbères, Wisigoths d'Espagne, va se poursuivre sans relâche, en particulier vers l'Occident :

- 660 – 710, conquête de l'Afrique du Nord.
- 710 – 720, conquête de l'Espagne et de la Narbonnaise.
- 722 – 732, pénétration en Gaule mérovingienne, Toulouse, Bordeaux, Vallée du Rhône, Autun.

Ces conquêtes extrêmement rapides s'expliquent par le fait qu'elles ne trouvent face à elles aucune force armée organisée. Mais, en 732, à Moussais-la-Bataille (nord de Poitiers), Charles Martel va donner un coup d'arrêt brutal à cette avancée. Le chef de l'armée arabe est tué et ce qui reste de celle-ci reflue vers le sud. Cependant les Maures vont continuer à piller la Narbonnaise et le sud de la France pendant de nombreuses années.

Suite à ces avancées spectaculaires les armées arabes vont connaître une longue période de reflux.

Les Européens vont entreprendre la reconquête :

- celle de l'Espagne '' la Reconquista '' qui sera achevée en 1492.

- celles des lieux saints avec de 1096 à 1099, la première croisade.

Malgré les efforts financiers et humains prodigieux les 8 croisades seront, finalement, un échec. Jérusalem prise en 1099 par Godefroy de Bouillon, sera reprise en 1187 par Saldin. Les musulmans garderont cette ville jusqu'en 1918.

En 1291, les croisés ont perdu leurs dernières places fortes en Terre sainte.

Basilique Sainte Sophie – Constantinople

Par la suite, va se constituer l'immense Empire Ottoman qui, en 1453, va s'emparer de Constantinople, date capitale de notre histoire puisqu'elle marque la fin de l'Empire chrétien d'Orient.

Les Turcs vont poursuivre leur offensive en direction de l'Europe du sud-est, les Balkans. Mais ils vont connaître une série d'échecs : devant Belgrade en 1456, en 1529, devant Vienne et, en 1571, dans la grande bataille navale de Lépunte. En 1827, l'escadre Turco-égyptienne est battue par les escadres de la triple alliance : France, Angleterre et Russie. Deux ans plus tard, la Grèce échappe au joug Turc.

En 1830, le débarquement des troupes françaises à Alger va mettre fin à l'hégémonie Turc sur le rivage sud de la Méditerranée et aux actes de pirateries effectués à partir de celui-ci.

Constantinople

Cette conquête de ce qui deviendra l'Algérie, par la France, marque le début d'une des périodes les plus importantes et les plus intéressantes de l'histoire islamo-chrétienne.

Cette présence française qui va s'étendre d'abord sur tout le Maghreb, puis au centre de l'Afrique va durer environ 130 ans et s'achèvera en 1962. Dans le même temps les Britanniques occuperont l'Egypte.

Durant cette longue période ou chrétiens et musulmans ont vécu côte à côte, on peut di-re que l'aspect religieux n'a pas joué un grand rôle, il est resté neutre. Cependant, il n'y a pas eu de conversion, ni dans un sens, ni dans l'autre.

Il est intéressant de lire à ce sujet les écrits de Charles de Foucault et du lieutenant Psichari : (le voyage du Centurion). Les Français venant de métropole et vivant sur ces territoires (militaires, fonctionnaires, co-lons, artisans etc…) ont toujours respecté la religion et les us et coutumes des populations locales, participant d'ailleurs souvent aux grandes fêtes musulmanes.

1947 – Sud algérien Oasis de Biskra

'' Dernières années avant la déchirure ''.

Dans le domaine militaire, en particulier, il faut souligner la parfaite intégration des musulmans dans les rangs de l'Armée française, leur dévouement, leur combativité, l'ampleur de leurs sacrifices au cours des deux dernières guerres mondiales et sur d'autres champs de bataille. Ceci fait honneur à l'Armée française et à sa capacité d'intégration, d' – amalgame – et mérite d'être souligné et étudié à l'heure où nous rencontrons tellement de difficultés avec des populations issues de ces territoires.

L'une des raisons de cette parfaite intégration, mais ce n'est sans doute pas la seule, tient au fait que ces hommes se trouvaient dans un milieu structuré, hiérarchisé, avec à tous les niveaux une autorité reconnue, sachant donner l'exemple.

Il faut noter que la rebellion d'une infime minorité d'algériens, à partir de la Toussaint 1954, n'avait pas une cause religieuse mais nationaliste.

Quelles sont les positions actuelles de l'Islam et de la Chrétienté, pour ce qui concerne l'Europe et en particulier la France ? Un examen lucide de cette situation peut être traumatisant.

A l'exception d'une partie du Liban et d'Israël, tous les pays bordant le sud de la méditerranée, d'Istambul à Agadir sont musulmans.

Sur tous ces territoires il ne reste que quelques églises au Liban et en Egypte (coptes). Il n'y a aucune église en Arabie Saoudite, une seule, dans les Emirats Arabes Unis, une au Quatar, sans doute une ou deux en Jordanie.

La dernière présence catholique en Algérie, ce pays musulman de 35 millions d'habitants, fut celle des moines de Tibérine. Nous savons quelle fut leur fin tragique.

En Europe et tout particulièrement en France nous avons, durant ces dernières décennies vu se dresser des milliers de mosquées et de centres culturels musulmans.

En 1962, il y avait sur notre territoire métropolitain quelques centaines de milliers de musulmans, ils sont maintenant 5 à 6 millions.

Un lieutenant SAS, Kabylie 1961

Il s'agit là d'une situation sans précédent dans notre Histoire nationale millénaire ; elle ne peut pas être neutre, sans conséquences profondes sur notre société. Ne pas reconnaître cela serait conduire notre Pays vers des événements aux conséquences imprévisibles.

Contrairement à la religion catholique qui ne veut surtout pas faire de prosélytisme, la religion musulmane est une religion conquérante et qui plus est, ne fait pas de distinction entre le religieux et le politique (la Charia).

Cette population, lorsqu'elle est minoritaire, respectait nos us et coutumes. Etant devenue largement majoritaire dans certains territoires, non seulement elle les transgresse, mais elle veut imposer les siens, en particulier dans les domaines vestimentaire et alimentaire.

Pour enrayer cette poussée implacable de l'Islam sur notre territoire (le réservoir au sud de la Méditerranée est inépuisable) que faut-il faire ?

Les mesures les plus importantes à prendre sont du ressort du politique donc gouvernemental. Certaines de ces mesures sont évidentes, de bon sens, mais l'objet de cet article n'est pas la rédaction d'un programme politique.

Mais cette question, ce problème, est aussi l'affaire de tous.

Si l'Islam conquérant, une nouvelle fois, progresse aussi rapidement c'est qu'il ne trouve en face de lui que le vide, et comme chacun sait '' la nature a l'horreur du vide …''.

L'indifférence, l'ignorance, la neutralité, n'ont jamais constitué un obstacle à quoi que ce soit.

Les chrétiens, particulièrement les catholiques puisqu'ils sont les plus nombreux, sont les premiers concernés.

Ils ne doivent pas hésiter à afficher leur foi, se rendre plus visibles en maintenant ou en reprenant les processions, les pèlerinages, le décorum des grandes fêtes catholiques. Ils doivent aussi aller au devant de leurs compatriotes, leur parler, leur annoncer la bonne nouvelle, l'Evangile, leur expliquer ce qu'est la religion catholique que beaucoup de jeunes ignorent totalement.

Quelques idées ou expressions fausses

Il n'y a pas '' d'islam de France '', pas plus qu'il n'y a un islam d'Italie ou d'Espagne. Les religions ignorent les frontières. Il y a des musulmans en France, comme il y en a en Allemagne ou au Royaume Uni. Pour un musulman, sa façon de pratiquer sa religion est toujours la même, qu'il habite à Lyon ou à Alger. La distinction subtile que font nos hommes politiques entre un islam modéré et un islam radical, n'est pas non plus comprise par la majorité des musulmans vivant sur notre sol.

Pour eux, l'islam forme un tout. Il y a bien sûr, comme dans toutes les religions des tendances, des '' sensibilités '' différentes mais la foi, le crédo, la '' châada '' reste la même pour tous.

Cette distinction subtile a d'abord pour but de rassurer ceux qui la font et surtout ceux à qui ils s'adressent.

Comment parler de modération au sujet d'une religion où l'apostasie est passible de la peine de mort ?

Depuis quelques années le mot laïcité est certainement l'un de ceux qui sont le plus souvent cités. Or la laïcité qui n'est rien d'autre qu'une loi qui '' exclut les églises du pouvoir politique et administratif '' semble être devenue un nouveau crédo. Un mot est répété à satiété, destiné à combler l'immense vide religieux dans lequel nous vivons.

L'absence de croyance, la neutralité n'ont jamais arrêté qui que ce soit ou quoi que ce soit.

Du fond des âges, le religieux a toujours été lié à l'histoire de l'homme. Nier ou méconnaître cette vérité, laisser les jeunes générations dans l'ignorance de l'histoire des religions c'est les abandonner, sans boussole dans un désert.

Non la laïcité n'est pas l'avenir des Français et de la France.

Ce n'est pas la laïcité qui a bâti Notre Dame de Paris, la cathédrale de Chartres, le Mont Saint-Michel ou l'Hôtel des Invalides.

Colonel L. Delor

La pierre d'Haudroy

Le 7 novembre 1918. Haudroy, à quelques kilomètres de La Capelle. Depuis 13 h 50, les sentinelles du 171ème R.I., les chasseurs du 4ème escadron du 12ème attendent l'arrivée des plénipotentiaires allemands, mais ce n'est finalement qu'à 20 h 20, alors que la région est noyée par l'obscurité et le brouillard, que la délégation allemande emmenée par le général Winterfeld et le secrétaire d'Etat, Erzberger, se présente enfin par la route de Chimay. Aussitôt, le clairon Sellier sonne le cessez-le-feu repris immédiatement par toutes les unités de la 166ème D.I.

Les plénipotentiaires allemands sont conduits à la villa Pasque, à La Capelle où ils sont reçus par le commandant de Bourbon-Busset de l'état-major de la 1ère Armée du général Debeney. De là, ils sont emmenés tout d'abord à Saint-Quentin, puis à Rethondes près de Compiègne où, quatre jours plus tard, sera signé l'armistice. La Capelle, la pierre d'Haudroy entrait dans l'Histoire.

C.E. Paul Lemaire

Relation des faits provenant de la mairie de la Capelle :

‘’ C’est ici que, le 7 novembre 1918 à 20 h 20, triompha la ténacité du Poilu.

Ici, à Haudroy – La Flamengrie, dans la vieille Thiérarche.

La Thiérache, terre de luttes…

La Thiérache, route classique de l’invasion, parce que la vallée de l’Oise, avec pour porte la trouée de Chimay, est la route directe vers Paris.

C’est ici que, le 7 novembre 1918, les Poilus, dont la ténacité va finir par triompher, attendent les parlementaires allemands.

La 166ème division occupe le secteur. Le 1er bataillon du 171ème régiment d’infanterie, les 19ème et 26ème bataillons de chasseurs à pied, qui ont attaqué la veille en direction de Rocquigny, tiennent les premières lignes. Ordre a été donné d’organiser les positions sans chercher à progresser. C’est déjà une sorte de trêve dans le combat, car on attend quelque chose ; des patrouilles tiennent le contact avec l’ennemi, qui occupe les lisières ouest et sud du hameau d’Haudroy.

La nuit tombe, pluvieuse et froide ; le silence est impressionnant dans ce petit coin de Thiérache ; au loin le canon gronde…

Soudain, à 20 h 20, la sentinelle alerte le capitaine Lhuillier, chef des avant-postes : une lumière très forte s’avance sur la route ; des sonneries de trompettes retentissent pour demander que les lignes s’ouvrent et laissent passer ceux qui sont chargés d’aller signer un armistice : le secrétaire d’état Erzberger, le général Von Winterfeldt, le comte Von Oberndorff, ambassadeur, le capitaine de vaisseau Vanselow.

Seul, au milieu de la route le capitaine Lhuillier s’avance. Les autos s’arrêtent. Un grand drapeau blanc claque au vent dans la lumière aveuglante des phares.

Les parlementaires se dirigent dans le chemin boueux, vers le capitaine. L’un d’eux se présente en français :

« *Général Von Winterfeldt, de la mission des parlementaires* ».
Le capitaine lui répond :
« *Capitaine Lhuillier, commandant un bataillon des avant-postes* ».
« *Commandant* », continue le général, « *je m’excuse d’être en retard. Les mauvaises routes en sont cause. Puis-je faire les présentations ?* ».

« *Non, général* », répond le capitaine, « *je n'ai pas qualité pour vous recevoir officiellement. Veuillez remonter en auto et me suivre. Je vais vous présenter au commandant des avant-postes* ».

Le capitaine monte sur le marche-pied de la première auto, cependant qu'à bride abattue, le maréchal des logis Maistre est parti alerter le commandant Ducornez. Les autos démarrent.

Le caporal-clairon Pierre Sellier sonne '' Halte-là ! Cessez le feu ''.

C'est l'Allemagne qui capitule.

Les voitures stoppent un peu avant La Capelle. Le capitaine Lhuillier présente le général Von Winterfeldt au commandant Ducornez.

Les autos reprennent leur marche.

La Capelle délivrée, est décorée de drapeaux nationaux ; les portes et fenêtres s'ouvrent ; tout le monde, civils et militaires, regarde passer le convoi, salué d'incessants '' Vive la France ''.

Les automobiles pénètrent dans la cour de la villa Pasques.

Le commandant de Bourbon-Busset apprend aux plénipotentiaires qu'il a mission de les conduire près du maréchal Foch.

Ce sont des autos françaises du quartier général de la 1ère Armée qui les transportent vers Rethondes par Guise, Homblières et Saint-Quentin.

'' Quatre jours plus tard, les fusées d'appel étaient brûlées sur tout le front des armées, embrasant le ciel du plus formidable et du plus glorieux feu d'artifice qu'on ait jamais vu…''

Un monument, érigé en ce lieu, sur l'initiative de l'Union Nationale des Combattants, a été inauguré le 8 novembre 1925. Et le général Debeney, dans son discours a dit les raisons de la Pierre d'Haudroy : « C'est bien ici qu'il convient de rendre hommage à la ténacité du Poilu » ?

La pierre d'Haudroy a été dynamitée par l'envahisseur, au cours de la seconde guerre mondiale et réédifiée.

4.8 - Le mot du trésorier :

Vous pouvez vous procurer ci-après les articles suivants :

- Insigne : 15, 00 €

Ces prix s'entendent Franco de port.

- Insigne : 10, 00 €

Ces prix s'entendent sans frais de port.

Commandes à passer auprès du MDL/C Zanette Claude. Joindre le chèque à la commande à l'ordre de : **Amicale des Anciens du 12ème Chasseurs.**

5 - Nouvelles des camarades

5.1 - Nouvelles adhésions :

51.1 - Adhésion membre sympathisant :

** **Colonel DATH Daniel*** *2 rue du risban C 34* *59700 Marc en Baroeul*

**** Lieutenant-colonel SAUVE Philippe**, CD 12ème R.B.C.*

51.2 - Réintégration :

**** Général GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre***

18 Place de la Halle *82340 AUVILLAR*

5.2 - Changement d'adresse postale, téléphone ou courriel :

Adjudant-chef ***DUFAUD Bernard*** Courriel : codufaud@gmail.com

Madame ***LE NOACH-BELLET Marie-Madeleine***

14 Rue Victor Hugo 76370 PETIT CAUX

5.3 - Nos joies :

52.1 - Nomination :

Les membres du comité de la 130ème section sedanaise des Médaillés militaires ont élu un nouveau président. Il s'agit de notre camarade le MDL Joêl Jullien qui succède à notre ami du 12 Michel Simon, récemment disparu.

L'amicale lui renouvelle ses plus vives félicitations.

52.3 - Naissance :

* Naissance le 11 août 2017 de Aria et le 18 août 2017 de Lilian, arrières petits-enfants de notre camarade et madame Gilles Leyas.

* Naissance chez la famille Titeux de Maeva et Théo le 5 mars 2018 à Dinant – Belgique.

* Naissances de Lucie et Emma le 28 mai 2018 à Libramont - Belgique, petites-filles de notre camarade et madame Claude Zanette.

* Naissance le 10 juin 2018 de Justine, petite-fille de notre camarade et madame Bertrand Klein.

L'Amicale présente ses très vives félicitations aux parents, grands-parents et tous ses vœux aux bébés.

5.4 - Nos peines :

* Décès le 09 janvier 2018, de notre camarade le lieutenant-colonel Philippe de Willecot Chevalier de Rincquesen.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église de Saint-Ouen d'Attez.

Engagé volontaire à l'âge de 18 ans en 1958 dans l'Arme Blindée, après avoir rapidement franchi tous les grades du Corps des sous-officiers et en raison de ses excellents états de service, il accède à l'épaulette d'officier le 1er août 1978. Il confirme aussitôt ses qualités de commandement.

Il est envoyé en 1985 au Liban où il est cité à l'Ordre du régiment.

Capitaine, il est affecté en août 1986 en Egypte en qualité d'Observateur des Nations Unies où il accomplit de délicates missions qui lui sont confiées dans le désert du Sinaï. C'est en service commandé qu'il contracte un grave syndrome infectieux avec complications neurologiques très sévères se traduisant par une paralysie des quatre membres.

Il est rapatrié sanitaire le 29 avril 1987 et, après hospitalisation prolongée, placé en congé de longue maladie.

Il est admis à l'Institution Nationale des Invalides pour Rééducation Fonctionnelle. Grâce à son courage et sa volonté acharnée de récupération, il parvient à maîtriser une part des conséquences de ses lourdes infirmités. Il demande à reprendre du service et est affecté au Cabinet du Général Gouverneur des Invalides. En dépit de son handicap (il ne peut marcher qu'avec deux cannes et doit avoir recours la plupart du temps au fauteuil roulant en raison de son extrême fatigabilité), il assume remarquablement ses responsabilités de Chef de Détachement Militaire de l'hôpital composé de médecins et pharmaciens aspirants et d'hommes du rang. Par l'exemple de son courage et par sons sens de l'humain, il s'attire l'admiration et le dévouement de tous ceux qui sont placés sous ses ordres. Il organise des cours de rattrapage scolaire donnés par les aspirants aux hommes du rang présentant un retard scolaire important. Ayant pris contact avec l'A.N.P.E., il se préoccupe de trouver un emploi pour els conscrits dès leur démobilisation.

Pour toute son action exceptionnelle, il reçoit un témoignage de satisfaction du Médecin Général Directeur qui lui fait décerner la médaille du service de santé et le propose pour sa promotion au grade supérieur. Il est promu chef d'escadrons en 1991. L'aggravation de son handicap l'oblige à faire valoir ses droits à la retraite en 1993. Il quitte l'armée d'active avec le grade de lieutenant-colonel.

Action menée au sein du C.S.I.N.I. :

Nommé président du Cercle Sportif de l'Institution Nationale des Invalides en 194, son action au sein de l'association concourt activement au développement des sections sur le plan humain : participation à des épreuves internationales, organisation de compétitions (Escrime, Torball, natation, etc …), favoriser et inciter la pratique sportive au profit des adultes et des enfants handicapés. Son action est déterminante dans le rapprochement entre athlètes valides et invalides.

Dans le domaine de l'infrastructure, des travaux d'amélioration des locaux, l'achat de matériels sportifs ainsi que la modernisation du secrétariat ont été un souci permanent.

Avec 420 adhérents, le Cercle Sportif est l'un des plus importants clubs de France pour handicapés physiques.

Décorations :

Officier de la Légion d'honneur,
Commandeur de l'Ordre National du Mérite,
Valeur Militaire,
Croix du Combattant Volontaire Afrique du Nord,
Croix du Combattant,
Médaille Outre-Mer agrafe Liban,
Ordre National du Liban (2 étoiles),
Médaille de l'O.N.U.,
Médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports.

& & &

* Décès de madame Annick Codet le 2 février 2018, épouse du général Jacques Numa Codet.

& & &

* Le général Bruno Gardey de Soos s'est éteint le 12 février 2018. Il fut le dernier Chef de Corps de notre beau et glorieux régiment : le 12ème Régiment de Chasseurs.

Durant deux ans de 1982 à 1984 l'hypothèse d'une dissolution planait sur le régiment. Elle devenait inéluctable dès l'automne 1983, décision que nous avons tous déplorée.

Au cours de son commandement le colonel de Soos n'eut de cesse de soutenir le moral des officiers, sous-officiers, chasseurs et de maintenir la capacité opérationnelle du régiment. Ce qu'il fit dire au général Woisard, inspecteur de l'Arme Blindée en visite au régiment, je le cite : « Félicitations au 12ème Chasseurs, il meurt debout ».

Le 30 juin 1984, sur l'esplanade du château fort de Sedan, le colonel de Soos profondément ému rendait devant tous les escadrons réunis l'étendard de cette belle unité.

La cérémonie des obsèques s'est déroulée à Lormes dans la Nièvre le 17 février. Une foule très dense est venue lui rendre un dernier hommage en l'église de Saint Alban de Lormes.

Il repose désormais au cimetière de Saint Aubin des Chaumes.

C.E. Paul Lemaire

Le général de Soos remettait l'étendard au général de Montaudouin commandant la 6ème Région Militaire

Général de brigade Bruno Gardey de Soos**.** Né le 28 août 1936 à Angers, marié, 6 enfants ; il entre à Saint-Cyr le 1er octobre 1956 (Promotion Laperrine). A sa sortie il choisit l'Arme Blindée – Cavalerie et rejoint l'Ecole de Saumur le 1er octobre 1958.

A l'issue, le 1er octobre 1959 il est affecté au 2ème régiment de chasseurs d'Afrique en Algérie où il obtiendra 3 citations. En avril 1962, il rejoint le 5ème régiment de hussards en Allemagne. Le 1er août 1965 il est affecté au 503ème RCC à Mourmelon et prend le commandement d'un escadron de chars. Le 1er juillet 1968 il est affecté à Coëtquidan et prend le 1er septembre le commandement de la 1ère brigade de l'EMIA. En 1971, il est affecté à l'Etat-major de la division de Strasbourg, chargé notamment des franchissements du Rhin. Après avoir été stagiaire à l'Ecole supérieure de guerre, il est affecté au 12ème régiment de chasseurs où de 1976 à 1978 il assure les fonctions de chef du Bureau Instruction puis de Commandant en second. Il sert ensuite au Bureau Etudes à l'EMAT à Paris, chargé plus particulièrement de la coopération internationale en matière d'équipement.

Le 3 août 1982, il prend le commandement du 12ème régiment de chasseurs à Sedan, nommé colonel le 1er octobre 1982 et il quitte son commandement à l'été 1984. Il rejoint alors l'EM du 2ème corps d'armée à Baden comme chef du Bureau Opérations puis il est désigné comme sous-chef d'Etat-major " Emploi ". Le 1er septembre 1989 il est affecté à la 62ème Division militaire territoriale à Strasbourg comme adjoint au général commandant la division. Le 1er septembre 1990 il est affecté à la CMD de Marseille comme général adjoint et DMD de la Corse et réside à Ajaccio ; il est nommé général de brigade le 1er décembre 1990. Le 1erdécembre 1992 le général de Soos est placé en 2ème section.

Il s'installe alors à Saint Aubin des Chaumes (Nièvre), il assure la présidence du syndicat des propriétaires forestiers privés pendant 9 ans. Elu maire de sa commune en 1995, il sera réélu en 2001 et 2008. Il était marié et père de six enfants

Décorations :

Officier de la Légion d'honneur,
Commandeur de l'Ordre national du mérite,
Croix de la valeur militaire avec étoile d'argent.

Citations :

AFN (1CA - 1Di - 1Bri).

* Décès du général (C.A. 2s) Dominique Gourlez de la Motte, père de notre camarade le général (C.A. 2s) Olivier Gourlez de la Motte. La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Saint-Symphorien le 21 février à Versailles.

* Décès du général (C.A.) Pierre Forterre le 12 mars 2018 à l'âge de 78 ans. La cérémonie religieuse a été célébrée le 22 mars en la Chapelle de l'Ecole Militaire Paris 7ème.

Né le 14 décembre 1940 à Enghien-les-Bains (95), marié, 4 enfants, date d'entrée en service le 16 septembre 1961, Saint-Cyr (promotion Bir-Hakeim 1961 – 1963). Corps des Officiers dans l'ABC.

Après un stage d'application à Saumur, le sous-lieutenant Forterre rejoint le 4ème Régiment de Hussards à Besançon pendant un an, où il achève des études scientifiques, puis le 3ème Régiment de Hussards à Pforzheim, où il sert comme chef de peloton de reconnaissance, sur EBR. En 1968, il est muté à Saint-Maixent l'Ecole : il est alors chef de section de jeunes élèves sous-officiers d'active. Après un stage à l'Ecole d'Etat-major, il prend le commandement d'un escadron de chars AMX 30 au 4ème Régiment de Cuirassiers stationné à Bitche : il est à la tête du 2ème escadron pendant trois années. Il prépare ensuite un brevet technique à l'EMSST. Il est promu chef d'escadrons en 1976.

Puis il retourne en régiment et retrouve la '' Légère '' au 12ème Régiment de Chasseurs de Sedan : il est chef du bureau opérations instruction. Muté à l'EMAT en 1980, il entame alors un long parcours au bureau planification finances (BPF) où il travaille d'abord sur l'élaboration du budget au titre V, ce qui le conduira plus tard aux lourdes responsabilités de chef du BFF.

Le 22 août 1984, il devient Chef de Corps du 503ème Régiment de Chars de combat à Mourmelon. Il est promu au grade de colonel. L'un de ses subordonnés écrit : *'' Organisateur hors pair, il conduit son régiment de chars AMX 30 B2, à la pointe en matière d'équipements, dans de multiple expérimentations techniques et tactiques au profit de l'Etat-major des nombreuses délégations étrangères qui viennent le visiter. Officier de très grande valeur, aux qualités intellectuelles exceptionnelles, il a marqué ceux qui ont servi sous ses ordres par son attention aux autres, sa force de caractère et une hauteur de vues emportant l'adhésion de tous ''.*

Après quatre nouvelles années à BPF, il est nommé général de brigade en 1990 et devient directeur de cabinet du secrétaire général de la Défense nationale.

En août 1992, il prend le commandement des Ecoles militaires de Coëtquidan, responsabilité qu'il assume avec brio pendant trois ans. Son adjoint témoigne : *'' Chef d'une grande rigueur intellectuelle et morale et d'une juste exigence, le général Forterre était à l'écoute des élèves officiers comme des cadres de contact qu'il connaissait bien pour partager avec eux séances de cross, entrainement parachutiste et suivre avec soin les périodes de formation militaire. Il a fait évoluer la formation tactique pour mieux préparer les sous-lieutenants au nouveau type d'opérations extérieures qui se multipliaient, tout en adaptant la formation académique pour renforcer la valeur du diplôme de Saint-Cyr. Il a été attentif à faciliter l'intégration des jeunes filles dans les Ecoles. Il fur l'exemple du chef charismatique, qui assumait totalement ses responsabilités et prenait ses décisions sans jamais transiger face aux difficultés ».*

De février 1996 à décembre 1997, il commande le Corps européen dont l'Etat-major est à Strasbourg : il est le premier général français à sa tête. Enfin, il est nommé commandant de la force d'action terrestre à Lille, commandement qu'il exerce pendant trois ans. Les rang et appellation de général d'armée lui sont conférés le 1er août 2000.

Il quitte le service actif le 01er août 2001 mais continue à servir la France comme conseiller d'Etat en service extraordinaire. Il est aussi, entre 2008 et 2014, administrateur de la fédération

des communautés de l'Arche, fondée par Jean Vanier pour accueillir les personnes ayant un handicap.

Lors de ses obsèques, l'un de ses camarades de Saint-Cyr conclut son hommage en ces termes : *'' Sans bruit, modestement, poussé par la seule passion du service, il étonnait, pour ne pas dire impressionnait ses – Petits cos – par la rigueur de son comportement. Pas une phrase de trop, pas une attitude déplacée. Avec pour seuls mots d'ordre : '' efficacité '' et '' respect '', il a profondément marqué sa promotion à laquelle il était si attaché ''.*

Décorations :

Commandeur de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

Diplômes :

Brevet technique de l'enseignement militaire supérieur,
Auditeur du Centre des hautes études de l'armement,
Diplôme d'Etat-major.

* Décès de Madame Voruz, épouse du général François Voruz le 16 avril 2018 à Barbizon. La cérémonie religieuse a été célébrée le 20 avril à Barbizon.

& & &

Nous avons appris le décès brutal du major retraité de gendarmerie Michel Simon, président de la 130ème Section des Médaillés militaires de Sedan et ami de notre amicale.

Il était correspondant de presse pour '' L'Ardennais '' et n'hésitait pas de mettre notre amicale en valeur dans divers articles.

Il était médaillé militaire, Chevalier de l'Ordre National du Mérite, médaille d'or de la Défense nationale et membre du Souvenir français.

& & &

Deux militaires français ont été tués dans l'explosion d'une mine artisanale au Mali le mercredi 21 février 2018.

Les deux victimes appartenaient au 1er régiment de spahis de Valence (sud-est). Il s'agit du maréchal des logis-chef Emilien Mougin, sous-officier, et du brigadier-chef de 1ère classe Timothée Dernoncourt.

Cela porte à 21 le nombre de décès de militaires français depuis le début de l'opération Barkhane en 2013.

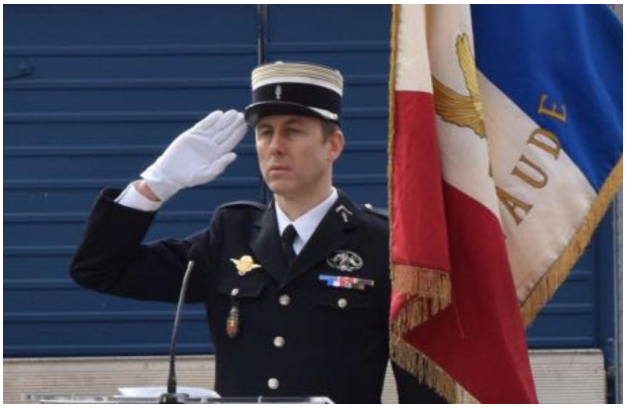

* Arnaud Beltrame est " mort pour la patrie " le 26 mars 2018. C'est ce qu'a déclaré le ministre de l'Intérieur, Gérard Colomb, à propos du lieutenant-colonel qui s'est livré à l'assaillant en échange de la libération d'un otage, lors de l'attaque du Super U de Trèbes.

Ayons une pensée également aux blessés et victimes.

L'amicale présente ses plus sincères condoléances à ces familles éprouvées.

5.5 - Nouvelles des uns et des autres :

* ***AUBRY Richard, lieutenant-colonel*** **:** *(12.01.2018)*

Mail transmis au secrétaire :

« Cher Philippe,

Un grand merci pour votre envoi du numéro 59 de notre Bulletin Info 12 que je lis toujours avec un grand intérêt. Je vous félicite et vous remercie sincèrement pour tout le travail et les efforts que vous consacrez à la réalisation de ce précieux document.

Non seulement l'Info 12 nous permet de nous maintenir à date sur les membres et les activités de l'Amicale, mais il est aussi une source importante de renseignements généraux. J'aimerais féliciter le colonel Marc Baran pour son intéressant article *Les 12 du 4/12* ; une belle histoire d'amitié au sein du Régiment qui perdure malgré le temps.

J'aimerais aussi féliciter et remercier tous nos membres qui nous représentent si assidument aux nombreuses cérémonies auxquelles l'Amicale est invitée. Je pense ici en particulier à notre président, le Chef d'escadrons Paul Lemaire, à notre vice-président, monsieur Michel Stirnemann, vous-même, notre porte drapeau, le brigadier-chef Jackie Dumay, madame Rosso Jacqueline et l'adjudant-chef René Petitdan. Merci à tous de permettre une aussi grande visibilité de notre Amicale et de notre Régiment.

Je vous souhaite, cher ami, une très bonne année 2018 et de nombreuses réalisations comme secrétaire de l'Amicale qui, je sais très bien, vous demande énormément de temps et d'abnégation.

Vive les Deux Douzièmes ! »

Richard

P.S. : Vous pouvez consulter et vous procurer mon nouveau livre intitulé *Contempler la vie – Brèves réflexions de philosophie 101* sur le site suivant de BouquinBec : *https://goo.gl/6s9wCA*

* **<u>FRELECHOUX Jean-Claude, brigadier-chef</u> :** *(30.01.2018)*

« A l'occasion du départ du service actif du général Nicolazo de Barmon, commandant les E.M.S. de Saumur, j'ai rencontré le général Drion mon ancien chef de peloton, alors lieutenant au 2ème escadron - 4ème peloton, années 70/71.

48 années nous séparent de cet évènement, mais c'est comme si c'était hier. Je regrette son absence lors de nos 12.12 ».

<u>NDLR</u> : Le brigadier-chef Jean-Claude Frélechoux nous fait part également de l'exposition d'aquarelles d'Alphone Robine : '' Poilu et peintre de la Grande Guerre ''qui aura lieu au Musée de la Cavalerie à Saumur du 20 avril au 12 novembre 2018.

* **<u>KLEIN Bertrand, brigadier-chef</u> :** *(25.04. 2018)*

Nous envoie le document ci-après, suite article paru dans le dernier bulletin Info 12.

Inauguration de la Place du Capitaine Ress.

Suite à la restauration de la tombe de cet illustre hussard du 1er Empire et à l'initiative d'Olivier Kirsch et du Groupe d'Histoire Locale, la municipalité a décidé de donner le nom de Place Capitaine Ress, au parking près de l'église protestante.

Après le dépôt de gerbe sur la tombe par les élèves de Mesdames Bucher et Muller, les participants ont défilé derrière les membres de l'association " Le Livre, l'Histoire et l'Obusier " en uniformes de la Garde Impériale vers la place. Celle-ci fut inaugurée en présence de nombreuses personnalités, entre autres le député Hetzel, les présidents des médaillés de la Légion d'honneur de Saverne et de Sarreguemines, le commandant de la gendarmerie de Saverne, etc...

Olivier Kirsch dans son discours rappela l'héroïsme de ce brave hussard mais aussi celle du commandant de gendarmerie Beltrame.

Notre camarade Bertrand Klein, en uniforme de hussard, retraça le parcours militaire du capitaine Ress qui fut aussi deux fois maire de Herbitzheim. Monsieur Hetzel et madame Dollé, adjointe au maire, prirent ensuite la parole avant que les élèves ne dévoilent la plaque du Capitaine Ress et n'entonnent une vibrante Marseillaise.

Avant de clore la cérémonie, les élèves surprirent encore les participants avec le Chant de '' l'Oignon '' datant des campagnes de Napoléon 1er.

Cette émouvante cérémonie fut suivie du verre de l'amitié organisé par le Groupe d'Histoire Locale et le public eut le privilège de visiter le bivouac de la Garde Impériale et de découvrir l'imposant canon installé devant la mairie.

MAIRIE

**** MAGNALDI Francis, adjudant-chef :***

« Absent en cette période d'assemblée générale, mes pensées étaient vers le général de Sury mais aussi envers tous les anciens du 12ème.

Amicalement ».

**** MAISONNEUVE Michel, lieutenant-général :*** *(13.02.2018)*

« Je ne pourrai malheureusement pas me rendre aux obsèques du général de Soos. Cependant, je vous prierai de leur témoigner toute ma tristesse à l'annonce de cette nouvelle.

J'ai eu la chance de rencontrer le général à quelques reprises, notamment alors qu'il commandait le Régiment et plus tard à une réunion de l'Amicale. C'était un gentleman (dans tout le sens de ce mot) d'une grande gentillesse que j'ai beaucoup apprécié.

J'offre à sa famille et à la nôtre des Douzièmes, nos plus sincères condoléances ».

* **MESLET Jean-Pierre, chef d'escadrons** : *(25.01.2018)*

Mail transmis au président :

« Cher Paul,

Une réunion dont je ne peux me soustraire contrarie mes projets de vous rejoindre à Besançon et de me joindre à la belle démarche de reconnaissance que tu as initiée.

Ayant répondu au test par l'affirmative, je viens de prévenir le secrétaire de ma défection afin qu'il dispose du logement hypothéqué.

Grace au dynamisme qui t'anime, la maison reste debout et garde un allant et une présence au sein des Fédérations d'anciens. Je t'en suis reconnaissant et redevable.

Par Murat, vive les deux douzième ».

* **PERRODON Michel, général :** *(13.02.2018)*

« Je serai triste de manquer les obsèques du général de Soos qui fut mon patron de BOI avant que je ne prenne le commandement du 1er escadron. J'ai beaucoup appris de lui, de son calme efficace et de sa grande intelligence.

Je suis retenu par une réunion familiale, mais serai présent par la prière.

Amicalement ».

* **<u>Famille RICAULT Claude</u> :** *(19.02.2018)*

« Malheureusement, cette année la famille Ricault ne sera pas présente, faute de rendez-vous médicaux trop rapprochés de la date de l'assemblée générale (avant et après).

Nos amitiés à tous lors du rassemblement dans la jolie ville de Besançon. Merci de nous tenir informés régulièrement des évènements touchants nos amis du 12ème.

Nos sincères condoléances aux familles touchées par un décès depuis le début de l'année....

Cordialement ».

* **<u>ROUSSEAU François, capitaine</u> :** *(20.02.2018)*

« Je serai absent à l'assemblée générale car à cette même date je suis au 501ème RCC de Mourmelon pour participer aux JPO et au centenaire du régiment. Je suis l'officier de marque des JPO donc présence indispensable.

Mes amitiés aux anciens du 12 et à Madame de Sury (le général était mon dernier chef de corps au 12).

Audace n'est pas déraison ».

5.5.2 - Humour :

Le capitaine Bassery

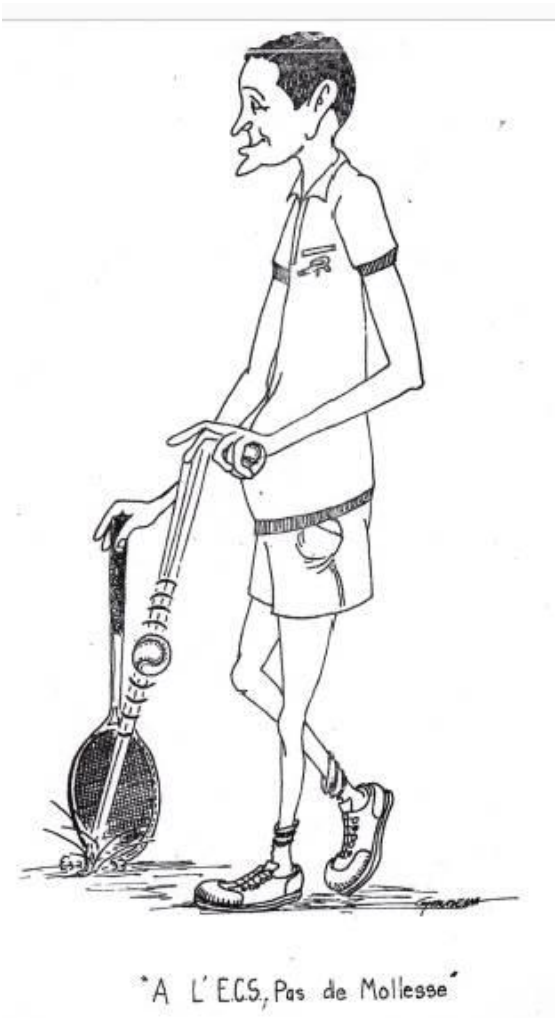

L'adjudant-chef Molinski

Le lieutenant-colonel Morio

Le lieutenant Roques, chef de secteur des travaux du Génie et son interlocuteur privilégié, le chef d'escadrons Ulpat, chef des services administratifs.

Quand l'adjudant-chef fume un joint, c'est le joint qui est défoncé.
L'adjudant-chef n'essaie pas. Il réussit !
Le pitbull de l'adjudant-chef a mis une pancarte devant sa maison avec écrit dessus '' attention, adjudant-chef ''.
Quand l'adjudant-chef scrute l'horizon, il voit son dos.
Quand l'adjudant-chef dit '' Hein ? '', personne ne dit 2…
Quand l'adjudant-chef va au restaurant, c'est le serveur qui laisse un pourboire.

Et dire qu'aujourd'hui nos jeunes ne connaissent même plus l'adjudant-chef... !

Quel gâchis ! !

Prochaine réunion de bureau le 13 novembre 2018 à 13 h 30 lieu habituel.